

BULLETIN SPÉCIAL DÉCLARATION DES CANDIDATS

ÉLECTIONS
15 ET 16 DÉCEMBRE 2015

DÉCLARATIONS
DES CANDIDATS



AVOCATS
BARREAU
• PARIS



AVOCATS
BARREAU
• PARIS

Éditorial



Ordre et démocratie

Les 15 et 16 décembre prochain, vous serez appelés à voter pour renouveler le tiers du Conseil de l'Ordre pour les années 2016 à 2018.

14 nouveaux membres seront élus à cette occasion par voie exclusivement électronique.

Comme chaque année, vous pourrez voter à partir de votre ordinateur en utilisant le code personnel qui vous sera préalablement adressé par courrier. Vous pourrez aussi voter au palais, en salle haute de la bibliothèque, à partir des bornes électroniques qui seront mises à votre disposition.

Le scrutin se déroulera de 8h30 à 19h00, le mardi 15 pour le premier tour et le mercredi 16 pour le second tour, les résultats étant proclamés à la bibliothèque à l'issue de ce dernier.

Ce bulletin spécial élections donne la parole à tous les candidats et vous permet de connaître leurs parcours et leurs motivations.

Notre Ordre est une institution incontournable qui assure votre représentation, défend vos intérêts, gère nombre d'aspects de votre exercice professionnel et vous offre des services au quotidien.

Il est constitué, à votre image, de confrères dévoués et bénévoles provenant de tous les types de structures professionnelles.

C'est votre participation au scrutin qui leur confèrera la légitimité nécessaire pour mener à bien leurs missions.

Voter est un devoir d'autant plus impérieux que les avocats et la pratique du droit sont plus que jamais au cœur de multiples débats qui agitent notre société en matière de libertés publiques, d'accès au droit, de gouvernance, etc.

Nous comptons sur votre mobilisation !

Pierre-Olivier SUR
Bâtonnier de l'Ordre

Laurent MARTINET
Vice-Bâtonnier de l'Ordre

Comment voter ?

Les mardi 15 et mercredi 16 décembre prochain, les avocats parisiens seront appelés à participer à l'élection du renouvellement d'un tiers des membres du Conseil de l'Ordre.

Ces élections se dérouleront conformément aux modalités fixées par l'article P.65 et l'annexe I du règlement intérieur de notre barreau.

En 2015

Les élections ordinaires 2015 se dérouleront **exclusivement** par voie électronique de 8h30 à 19h00 :

- via le réseau internet en vous connectant sur le site : <https://vote.election-europe.com/avocats-Paris> et en utilisant les codes personnels et confidentiels qui vous auront été adressés par courrier* ;

- au Palais, à la bibliothèque de l'Ordre, muni de vos codes personnels et confidentiels, au moyen d'écrans tactiles.

* En cas de difficulté, contactez l'Ordre des avocats : 01 44 32 48 48

À noter

Par internet

Vous recevrez, par voie postale à votre cabinet, votre code confidentiel qui vous est strictement personnel et qui vous permettra de vous identifier et de valider votre vote.

Conservez ce code ; il ne vous sera pas à nouveau délivré. En cas de perte, vous devrez vous rendre au Palais pour voter.

Les modalités pratiques, qui ne diffèrent pas des années précédentes, vous seront indiquées sur le site <https://vote.election-europe.com/avocats-Paris> ; il suffit de se laisser guider.

Le vote sera ainsi ouvert les mardi 15 et mercredi 16 décembre, de 8h30 à 19h00.

Au Palais

Il sera également possible de voter au Palais, salle haute de la bibliothèque de l'Ordre où des écrans tactiles permettront, en toute confidentialité, d'exprimer votre vote de façon particulièrement simple, rapide et sûre.

Une borne de démonstration sera également à votre disposition si vous n'êtes pas encore familiarisé avec ce type de vote.

Préparer le vote électronique

Les recommandations suivantes ne concernent pas uniquement le vote mais toutes les transactions sécurisées sur internet.

Afin de limiter les problèmes de connexion et les appels au support téléphonique pendant la période des élections, nous vous incitons à vérifier que votre navigateur internet est bien configuré pour supporter les connexions qui utilisent les protocoles de sécurisation des échanges SSL V3.

Si tous les navigateurs récents sont configurés par défaut pour utiliser l'un ou l'autre de ces protocoles, ce n'est pas le cas par exemple du navigateur de Microsoft, Internet Explorer version 6, qui date de 2001. En revanche, les versions 8 ou 9, plus récentes, gèrent parfaitement ces protocoles de sécurisation.

Si votre navigateur est ancien (avant 2006) et s'il n'est pas déjà configuré pour utiliser les protocoles mentionnés, nous vous invitons à utiliser un navigateur récent (Internet Explorer versions 8 ou 9, Firefox version 4, Chrome, ou encore Safari).

Toutefois, même si la simple mise à jour d'un navigateur internet est aisée, nous vous conseillons de vérifier, auprès de votre informaticien, la compatibilité entre vos outils et le navigateur choisi.

ARTICLE 7 DE L'ANNEXE 1 DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR : DE LA PROPAGANDE ÉLECTORALE

(Article modifié en séance du Conseil du 30 septembre 2014,
Bulletin du barreau du 910/2014 n°17/2014)

Afin de garantir la sérénité, la sincérité et la loyauté des campagnes électorales, il est disposé ce qui suit :

L'Ordre mettra à la disposition de chaque candidat qui en fait la demande en personne au bâtonnier en exercice un fichier électronique individualisé contenant la liste des avocats électeurs au scrutin contenant toutes les informations nécessaires pour les joindre par email, par téléphone fixe ou par fax, à leurs numéros et adresses professionnelles seulement et dans la mesure où ces derniers auront été transmis à l'Ordre, à seule fin de permettre au candidat d'adresser, à ses frais et sous sa responsabilité, sa propagande électorale aux avocats électeurs qui ne s'y seront pas opposés.

- Ce fichier, qui devra être utilisé conformément à la loi Informatique, fichiers et libertés, ne pourra faire l'objet d'aucune cession, location ou mise à disposition à quiconque à titre onéreux ou gratuit, à l'exception de toute personne ou tout prestataire intervenant dans l'intérêt du candidat, dans les conditions visées ci-dessous.
- Ce fichier sera doté de mécanismes ou de systèmes permettant de tracer les envois de courriers électroniques faits à partir de la liste électorale et permettant de limiter la durée de vie de cette liste électorale ou du fichier contenant la liste de telle sorte que les adresses emails des électeurs ne pourraient plus être utilisées.
- Chaque mail adressé par le candidat devra comporter les mentions « informatique et liberté » (identité de l'expéditeur, origine des données; lien effectif et pratique pour se désabonner (opt-out)...). Afin de rendre effectif le désabonnement; le candidat procédera à ses envois par une adresse unique durant toute la campagne.
- Si le candidat fait appel à un prestataire pour assurer le routage de sa propagande électorale, il s'engage à obtenir de ce prestataire avant toute remise du fichier électronique visé ci-dessus un engagement identique et irrévocable de respecter les obligations prévues au présent article et notamment la non-utilisation de ce fichier à d'autres fins et l'effacement des données dans les 48 heures suivant le scrutin. Cet engagement sera communiqué au bâtonnier préalablement à tout routage par le prestataire retenu par le candidat.
- Sur proposition du bâtonnier, le Conseil de l'Ordre pourra, durant les huit jours précédant la date du premier tour du scrutin et de façon exclusive à tout autre envoi, diffuser ou faire diffuser par un prestataire, sous forme électronique, les professions de

foi des candidats à l'ensemble du corps électoral, ces envois étant faits aux frais de l'Ordre. Il définira le rythme d'envoi des messages qui pourra être différent pour les candidats au bâtonnat et au Conseil de l'Ordre et être parfaitement équitable entre les candidats à chaque élection ;

- Aucun message sous forme papier, sous forme électronique ou autrement ne peut être envoyé directement ou indirectement à l'ensemble du corps électoral après 12 heures la veille du jour de scrutin et jusqu'à l'annonce des résultats par le bâtonnier ;
- À l'occasion d'un éventuel 2e tour, l'envoi, dans les mêmes conditions, desdits messages est interdit après 7 heures du matin le jour du vote ;
- En cas de publication du soutien de confrères ou de liste de soutien, qui ne peuvent émaner que d'avocats en activité ou honoraires du barreau de Paris, de syndicats d'avocats ou d'associations professionnelles d'avocats, le candidat au scrutin qui s'en prévaut devra être en mesure de justifier de l'accord préalable et écrit des confrères ou des associations concernés en vue de figurer sur ladite liste. À ce titre, le bâtonnier exerce un contrôle de ces listes et s'assure, le cas échéant, du respect du droit d'accès, de rectification et d'effacement des confrères ou des associations cités ;
- Les listes de soutien ne doivent arborer aucun logo officiel, logo d'association professionnelle (autres que des associations et syndicats professionnels d'avocats de Paris), d'université, de grande école ou de toute entreprise commerciale ;
- Afin de garantir le devoir de réserve des collaborateurs (salariés et libéraux) de l'Ordre, de la Carpa ou de l'EFB, les candidats doivent s'abstenir de solliciter un soutien public de leur part et/ou qu'ils utilisent tout ou partie de leurs temps et moyens du service dans la campagne ;
- À leur demande, les candidats peuvent avoir accès aux listes électorales émargées après chaque tour de scrutin dans le strict cadre de la seule campagne électorale et en conformité avec les dispositions de la loi Informatique, fichiers et libertés modifiée.
- L'affichage au Palais, dans les locaux de l'Ordre et à l'EFB sera effectué exclusivement sur les panneaux réservés à cet effet.
- Tout débat radiophonique ou télévisé entre les candidats finalistes au bâtonnat, et le cas échéant au vice-bâtonnat au deuxième tour, sera organisé à l'initiative exclusive et sous le contrôle du bâtonnier.
- Les messages transmis par les candidats et leurs soutiens doivent respecter les principes essentiels de notre profession.

La violation de ces obligations de déontologie peut faire l'objet, sous l'appréciation du bâtonnier, d'une procédure disciplinaire.

BULLETIN SPÉCIAL DÉCLARATION DES CANDIDATS

ÉLECTIONS

15 ET 16 DÉCEMBRE 2015

L I S T E D E S C A N D I D A T S

DANS L'ORDRE DE PRESTATION DE SERMENT DES CANDIDATS

M. le Bâtonnier Pierre-Olivier Sur

Mme Catherine de Combret Thibierge

M. Alain Frenkel

M. François Ruhlmann Fournier

M. Thierry Montéran

M. Thomas McDonald

M. François Gerber

M. Pascal Brouard

Mme My-Kim Yang-Paya

M. Emmanuel Daoud

M. Philippe Rochmann

M. Frédéric Naquet

Mme Jeanne-Zoé Targa

Mme Sylvie Le Damany

M. Xavier Chassin de Kergommeaux

Mme Nathalia Kouchnir-Cargill

Mme Françoise Hecquet

Mme Laurence Kiffer

M. Alain Bouazis

Mme Michelle Dayan

M. Philippe Le Gall

M. Matthieu Boissavy

Mme Catherine Leclercq

M. Guillaume Grèze

Mme Anne Salzer

M. Augustin Kemadjou

M. Frédéric Chhum

M. Sylvain Niel

M. Jean-Yves Chabanne

M. Rabah Hached

Mme Alexandra Perquin

M. Thierry Aballéa

Mme Béatrice Brugués-Reix

Mme Paula Garboni

M. Fabien Ndoumou

M. Pierre Hoffman

M. Benjamin Pitcho

M. Arnaud Gris

Mme Caroline de Puységur

M. Barthélemy Lemiale

M. Thierry Tonnellier

Mme Anaïs Visscher



Pierre-Olivier Sur

Au cours des deux années que je viens de passer à la tête de l'Ordre, je me suis efforcé d'en **moderniser la gouvernance** et de **défendre les valeurs de notre profession** dans un contexte difficile.

Pour faire entendre notre voix, la commission « Affaires publiques » a été créée. Notre **lobbying** est désormais reconnu et a permis, entre autres choses, d'éviter l'extension du périmètre d'activité des experts-comptables (loi Macron) et de faire reculer la Chancellerie sur l'aide juridictionnelle (AJ). Nous l'avons fait en unité avec le CNB, les syndicats et tous les barreaux de France.

Compte tenu de la nécessité de développer nos perspectives internationales, il a fallu convaincre le Quai d'Orsay de la puissance de « **Paris première place de droit dans le monde** ». Nos campus internationaux, ouverts à tout le barreau, ont réuni plus de 2000 confrères qui forment désormais un réseau inédit. A l'EFB, 500 élèves-avocats peuvent bénéficier des 30 conventions signées avec des écoles de droit à l'étranger, pour garantir une égalité en termes d'expérience internationale.

J'ai aussi voulu, en période de crise, aider nos confrères les plus exposés. Tandis que notre barreau n'a jamais connu autant de disparités, il n'a jamais bénéficié d'autant de **solidarité**. Chaque année depuis deux ans 7,500 avocats sont exonérés de cotisation ordinale, plus de 700 congés maternité sont financés par l'Ordre et un millier de confrères inscrits au barreau pénal bénéficient d'une prime s'ils suivent une formation, ce qui permet d'augmenter les indemnités indécentes versées au titre de l'AJ.

Tout cela représente des coûts financiers importants. Nous avons pu les assumer sans nous endetter grâce à une augmentation du volume des fonds CARPA consécutive à la création d'un nouveau pôle « fusions et acquisitions ».

Au moment de transmettre le bâton à mon successeur, je veux garder quelques symboles : notre combat pour les **libertés publiques** et la **défense du secret professionnel** ; notre mobilisation sur les marches du palais pour **défendre l'AJ** ; la Mutualité et Sciences Po pour les Universités d'Hiver et **l'unité de toute la profession** dans certains moments de grande émotion.

Voilà le barreau que j'aime, celui auquel j'ai consacré tout mon temps, toutes mes forces, avec une équipe qui n'a jamais compté ses heures.

Et si avec le Conseil de l'Ordre nous avons réussi à réaliser de nombreux projets, c'est parce qu'ils vous ressemblent.

CV

52 ans

Bâtonnier de Paris : 2014 - 2015

Conseil de l'Ordre : 1998 - 2000

Prestation de serment : 1985

Coordonnées

Pierre-Olivier Sur

posur@ftms-a.com



Catherine de Combret Thibierge

Mes chers confrères,

Ma candidature aux élections du Conseil de l'Ordre est mûrement réfléchie. D'abord et avant tout avocate, j'aime notre profession et je voudrais poursuivre, grâce à votre mandat, l'engagement qui était le mien lorsque j'étais directrice de la déontologie, puis de la Pépinière.

Au Service de la déontologie, pendant vingt ans jusqu'en 2010, j'ai participé aux travaux des diverses commissions et à celui du Comité d'éthique. J'ai accompagné les évolutions positives, par exemple l'adaptation à nos nouveaux métiers, ou les changements en matière de publicité. J'ai été fière de contribuer à l'élaboration de la Base de données déontologiques (BDD), puis du Code de déontologie annoté. On y trouve des réponses utiles, ce qui n'empêche pas, si nécessaire, d'interroger l'Ordre. Celui-ci se doit de répondre plus que jamais dans des délais exemplaires.

Puis à la Pépinière, j'ai continué, avec le même enthousiasme, d'être en contact quotidien avec les confrères qui y venaient travailler, auprès desquels j'ai aussi joué le rôle de « permanence déontologique ». J'ai mesuré les difficultés actuelles des jeunes avocats, et la richesse du lien intergénérationnel, avec le soutien précieux d'avocats honoraires, membres de la SPANAH, et de membres de l'Association Femmes et Droit.

Aujourd'hui, je désire continuer d'écouter, d'aider, de conseiller, et de convaincre.

Je désire contribuer aux bons choix pour notre profession.

Je désire qu'elle évolue. Ne laissons pas d'autres acteurs du droit prendre notre place. Sachons utiliser les nouveaux outils qui nous sont réservés comme l'acte d'avocat, la procédure participative. Innovons et tirons ainsi le meilleur profit des technologies numériques.

Pour toutes ces raisons et pour que mon expérience de la profession et ma connaissance de l'Ordre soient mises au service de chacun, je vous demande votre confiance et votre voix lors de l'élection prochaine.

Bien à vous.

Catherine de Combret Thibierge (alias CCT)

CV

Avocate.

Médiatrice.

Ancienne directrice du

Service de déontologie.

Ancienne directrice de la Pépinière.

Membre de l'Association

Femmes et Droit.

Membre de la Commission

Qualité de vie.

Coordonnées

Catherine de Combret Thibierge

78 avenue de Wagram

75017 Paris

Tél. : 06 80 24 80 90

cdcthibierge.avocat@gmail.com



Alain Frenkel

Mes chers Confrères,

Depuis plusieurs décennies ma spécialisation en contentieux fiscal m'a mis au centre de la rencontre entre la fiscalité et le Barreau, deux univers qui, il n'y a pas si longtemps, s'ignoraient largement.

La création de l'ANAAFA dont j'ai été l'un des premiers administrateurs, celle de l'IACF à laquelle j'ai contribué et qui est devenue la première organisation nationale rassemblant les avocats fiscalistes, ma désignation par notre Ordre pour siéger pendant 5 ans à la Commission Départementale des Impôts de Paris, ma participation pendant plus de 20 ans à la Commission des Experts de l'AFEP, enfin et surtout l'action menée depuis de longues années en qualité de Vice-président de l'IACF, ont été des occasions privilégiées pour observer cette rencontre et pour promouvoir le rôle et l'image de notre profession.

Le développement du contentieux fiscal, matière négligée à l'origine, nous a offert de nouvelles opportunités et j'ai été l'un de ceux qui ont milité pour que la profession se prévale de sa spécificité pour occuper ce domaine alors que nous étions concurrencés en tant que conseils par les experts comptables, les notaires, les banques et les conseils en gestion de patrimoine.

En même temps, le droit fiscal a été un des vecteurs d'une intervention de plus en plus insistante des pouvoirs publics dans notre activité : perquisitions, police fiscale, obligations anti-blanchiment. Les avocats fiscalistes ont été aux premières loges pour en observer les derniers avatars : tentative avortée pour imposer une pénalité aux auteurs de montages estimés abusifs, nouvelle politique de Bercy visant à poursuivre pénalement tout conseil présumé avoir contribué à une minoration de la charge fiscale de son client.

J'ai toujours mis la lutte pour le respect des droits de la défense, contre les présomptions irréfragables, les textes inintelligibles et les taxations confiscatoires au centre de mon activité. Aujourd'hui plus que jamais, prolonger cette action est nécessaire et je me propose de le faire en mettant au service de l'Ordre mon expérience et mon expertise.

CV

Docteur en droit, IEP Paris

Enseigne à l'université de Paris X Nanterre, puis de Paris-Dauphine et à Sciences-po Paris.

Parallèlement, après avoir exercé dans diverses structures, cofonde en 1990 Veil Jourde (dénomination actuelle). Créé en 2003 Frenkel & Associés

Coordonnées

Alain Frenkel

140, rue du faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Tél. : 01 42 25 88 88

a.frenkel@taxlex.com


<http://frenkel-associes.fr>



François Ruhlmann Fournier

Je souhaite pouvoir mettre mon expérience à votre service, dans le respect des choix et objectifs de chacun(e), en ces temps de mutations à forts enjeux découlant des contraintes du marché. Ma confraternité et mes écrits (RTDC 4/2014 727-760) témoignent de mon souci éthique. Depuis ma prestation de serment (1971), j'ai été alternativement associé de petites et larges structures (not. ASA, E&Y, Marccus Partners, membre de Mazars) que j'ai délibérément quittées en bons termes pour vivre une nouvelle étape professionnelle. Je crois y avoir laissé un excellent souvenir. Spécialisé dans le domaine des affaires (ACAVI dès 1983) mais demeuré généraliste, j'ai toujours conjugué contentieux et conseil. Je pratique l'arbitrage depuis 1977, et l'enseigne. Les droits de l'homme me tiennent très à cœur. Tout au long de ma carrière, je n'ai jamais été en conflit durable avec quiconque ni n'ai vu ma responsabilité mise en cause. Investi de multiples fonctions associatives successives, j'ai aussi été Maire-adjoint et responsable régional dans le domaine économique et de l'emploi. Un Conseiller ne saurait selon moi prétendre développer un programme, mais doit servir celui choisi lors de l'élection du Bâtonnier. Cela ne l'empêche pas d'avoir des idées personnelles, susceptibles de contribuer au bon fonctionnement de l'Ordre. Son objectif doit être de concourir à la préservation de ce qui nous rassemble, serment, identité, échanges confidentiels, secret professionnel etc, pour parvenir à conserver à notre profession sa cohésion et son rayonnement, tout en l'adaptant aux exigences de notre temps.

CV

Co.  Spéc. en drt. commercial, des affaires, de la concurrence, et en drt. internat. et UE - SG et Trés. de la Féd. des Centres d'arbitrage - VP de la Cour europ. d'arbitrage et de médiation - Chargé d'enseignant. Univers. - Membre de l'Inst. internat. d'arbitrage, CFA, AFA etc - Ex-membre du Comex de la Comm. intern. de juristes - Ex-repr. UIA et AIJA, élu au CE des ONG du Conseil de l'Europe - VP d'honneur de l'AIJA, et ex-Pdt. de ses Comm. d'arbitrage et des Drts. et Dev. de l'Homme - Membre du CA de l'Inst. internat. des Drts. de l'Homme - Membre dirigeant de nb. assoc. à voc. prof., citoyenne, médicale, sociale, humanitaire et sportive - Ex-élu local et Pdt. de bassins écon. et emploi - Lt. Col. EM du Corps européen - Of Counsel CARBONNIER LAMAZE RASLE, membre fondateur MARCALLIANCE

Coordonnées

François Ruhlmann Fournier

1 rue Bixio

75007 Paris

Tél. : 06 32 65 81 76

francois.ruhlmann@ruhlmannpartners.eu



Thierry Monteran

« APPORTER MA PIERRE A L'ÉDIFICE »

L'avocat, garant des libertés et de l'équilibre démocratique, est également un chef d'entreprise lorsqu'il gère un cabinet et un entrepreneur lorsqu'il exerce seul ou en collaboration libérale.

Chacun d'entre nous peut traverser des difficultés qui peuvent aller jusqu'à l'empêcher d'exercer.

Spécialiste des mesures de prévention et de traitement des entreprises en difficulté, président d'honneur du CIP National (Centre d'Information de la Prévention des difficultés des entreprises), je souhaite partager mon expérience au service de mes confrères.

Mon action s'articulera autour de trois axes :

1. Améliorer le financement de nos activités

- Garantir / assurer le recouvrement efficace des honoraires en permettant à l'avocat de saisir, à son choix, la juridiction de droit commun en matière contractuelle et en permettant au Bâtonnier de statuer en dernier ressort pour les factures jusqu'à 4000 € et de prononcer l'exécution provisoire de ses décisions ;

- Financer les factures des avocats : en facilitant le recours à la mobilisation de nos créances auprès des établissements financiers.

2. Améliorer la prévention des avocats en difficulté

- Améliorer la prévention détection et le suivi des difficultés financières des avocats ;

- Mettre en place une assurance prévention permettant la prise en charge des coûts liés aux mesures de prévention (avocat, expert-comptable et mandataire de justice désigné par le tribunal) ;

- Proposer une garantie collective « perte de collaboration ».

3. Améliorer les mesures de traitement des avocats en difficulté

- Accentuer l'information et l'assistance aux avocats qui font l'objet d'une procédure collective dès lors que la présentation d'un plan de redressement est possible ;

- Créer et financer une cellule de « remplacement » pour les avocats qui ne peuvent pas présenter de plan de redressement.

Ma candidature s'inscrit ainsi dans le prolongement de mon action associative et de mon exercice professionnel, au profit des avocats traversant des difficultés et dans l'intérêt de toute notre profession.

Candidat de l'ACE Paris

Aux côtés de Caroline de Puysegur, Michelle Dayan et Thomas McDonald

CV

Né en 1953, père de 5 enfants,

Avocat depuis 1980

Associé - fondateur d'UGGC Avocats

Président d'Honneur CIP National

Directeur scientifique

de la Gazette du Palais

« Droit des Entreprises en Difficulté »

Coordonnées

Thierry Monteran

UGGC Avocats

47, rue de Monceau

75008 Paris

Tél. : 01 56 69 70 00

tmo-campagne@uggc.com

<http://thierry.monteran.uggc.com>



Thomas McDonald

Fort d'une longue expérience d'avocat en France, aux États-Unis et dans les pays d'Europe de l'Est, je discerne parfaitement la spécificité de notre exigeante et passionnante profession. Nous sommes au service de nos clients dans le respect des règles déontologiques d'indépendance, de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêts. Il est essentiel de préserver ces règles et de les adapter aux exigences d'un monde en pleine mutation.

Ma candidature est la suite logique de cette expérience et je souhaite m'engager sur des thèmes qui me tiennent tout particulièrement à cœur :

CV

*Conseil juridique (1982)
Inscrit au barreau de Paris depuis 1992
Membre du barreau de New
York et de Louisiane
Expérience internationale au sein
de White & Case depuis 1999
Pro Bono Leader pour White & Case*

- **la défense de notre déontologie** et son adaptation aux exigences d'un monde en évolution. Nos règles sont séculaires et nous différencient substantiellement des autres métiers, notamment par le secret professionnel et la confidentialité. Ils sont menacés (écoutes et perquisitions...). En revanche, le défi du numérique, l'instauration de l'action de groupe et l'« ubérisation » du droit, par exemple, méritent une réflexion profonde pour répondre à ces défis en les encadrant.

- **la modernisation de la formation** des avocats et futurs avocats sur la déontologie. La formation, soit à l'EFB ou en Formation Continue Obligatoire, est essentielle et doit être améliorée.

- la **sauvegarde** et, le cas échéant, la redéfinition **du périmètre de notre profession réglementée**. Il est inquiétant de voir des « gens du chiffre » tenter d'empiéter sur notre domaine d'exercice, situation au demeurant d'actualité avec la Loi Macron. Le défi de l'interdisciplinarité et les propositions pour l'ouverture du capital des structures d'exercice requièrent une réflexion sur la protection du principe de l'indépendance de l'avocat.

- **l'ouverture à l'international** afin que nous nous enrichissions de l'expérience de nos confrères à l'étranger sur les questions et débats qui nous préoccupent.

Je m'engage pour le respect et l'enseignement des principes déontologiques, pour une approche internationale de l'exercice de notre profession, et à mettre toute mon énergie et mon expérience **à votre service pour une profession forte et éthique.**

Coordonnées

Thomas McDonald
White & Case LLP
19, Place Vendôme
75001 Paris
Tél. : 01 55 04 17 61
thomas.mcdonald@whitecase.com



François Gerber

Pour la seconde année consécutive, je me présente au Conseil de l'Ordre et cette initiative se matérialise à l'instant où notre pays est gravement atteint par des actions terroristes.

Les images de l'horreur, les morts, la réalité de la menace, toute cette violence nous renvoient, nous, avocats, au sens même de notre métier. Nous allons être confrontés aux restrictions des libertés individuelles que nous nous sommes engagés à défendre. D'aucuns vont profiter de cette situation pour nous placer en porte-à faux et justifier au plus fort la loi renseignement du 24 juillet 2015, au moment où les Américains renoncent (en partie) au Patriot Act.

Pour moi, notre réponse doit être simple : ne rien changer, ne pas subir.

Ne rien céder de ce qui fait l'essence de notre métier. Car l'âme du barreau de Paris, restaurée depuis 1945, doit rester ferme. Que nos confrères qui auraient un doute (après tout légitime, en raison des drames des 07/01/2015 et 13/11/2015) relisent les pages que nous consacre R. Badinter dans *Un antisémitisme ordinaire*.

Ne pas subir, c'est-à-dire organiser nos forces pour affronter l'hostilité de l'Etat à notre égard, particulièrement soutenue en 2015. Marquée par la tentative de captation des comptes CARPA pour que nous autofinancions le fonctionnement de la justice. Marquée également par les déceptions de la loi Macron, le maintien des privilèges des notaires et des experts-comptables, l'affaiblissement de nos positions.

S'engager et agir ensemble. Je m'engage à poursuivre avec force et vigueur, au sein du Conseil l'action engagée sur le plan associatif pour permettre l'accès des avocats à l'espace anachroniquement réservé aux notaires. En 2015, nos confrères italiens, sans doute plus habiles, obtiennent le droit de réaliser certains actes de vente immobilière.

Je souhaite également que nous retrouvions par la relance du fonctionnement de nos « colonnes » et de nos associations une réelle convivialité ; nous allons en avoir grand besoin dans les jours prochains.

Très confraternellement à tous.

François Gerber

CV

Diplômé Sciences Po Paris ; D.E.A.

droit et sciences politiques

Premier secrétaire Conférence

du Stage (Versailles) 1989

Inscription au Barreau de Paris 1998

- Droit pénal

- Droit public

- Responsabilité civile (notaires)

Auteur d'ouvrages sur la procédure

pénale dont Le Guide de défense

du citoyen, éditions Archipel 2011

Enseignant à l'Université

Versailles Saint Quentin.

Exercice en SELARL (5 personnes).

Coordonnées

François Gerber



Pascal Brouard

C'est avec résolution que je me présente à vos suffrages.

Avocat depuis 30 ans, j'exerce en SCP une activité principalement contentieuse dans le domaine du droit de la concurrence et de la distribution.

Je participe depuis 2010, aux côtés notamment de nos confrères Elisabeth Cauly et Elizabeth Oster au combat que mène le CNB contre l'exercice illégal du droit.

Le droit est partout et pourtant dans un marché en pleine expansion, l'Avocat est devenu le parent pauvre des professions juridiques.

Cette année a vu un nouveau recul de notre profession : l'extension du domaine d'activité des experts-comptables devenus le Conseil de l'entreprise en tous domaines.

Notre profession est riche par sa diversité et **les perspectives d'activité sont multiples mais il faut lutter contre les marchands qui ne voient dans la prestation juridique qu'un nouveau marché!**

Face à de tels enjeux, il faut choisir entre la résignation ou le défi.

La Profession est entendue quand elle est unie.

Notre déontologie doit être un facteur de croissance, de sécurité et de légitimité et non un fardeau créant une distorsion de concurrence.

J'agirai pour qu'aboutissent les projets suivants :

- Défense sans faille du périmètre du droit en collaboration avec le CNB
- Adaptation des règles d'incompatibilité professionnelle pour conquérir de nouveaux territoires
- Ouverture du fichier immobilier aux actes d'avocat et création d'un BCS « Ventes immobilières et Successions »
- Délivrance facilitée des certificats de spécialisation y compris pour les jeunes collaborateurs avec un objectif de 50% d'avocats spécialisés
- Refonte du financement de l'aide juridictionnelle : taxe sur les contrats de protection juridique, sur les ventes immobilières ; ne soyons pas les seuls à financer l'accès au droit
- Instauration de nouvelles règles de transparence (exemple : communication au Conseil des comptes détaillés sur les activités de l'Ordre)
- Restauration des prérogatives du conseil de l'Ordre et de l'Assemblée générale des avocats réunis en colonnes

Inflexible quant à notre éthique, je porterai vos voix pour qu'elles soient entendues et respectées par la nouvelle équipe élue.

CV

*Avocat à la Cour (1986)
Ancien membre du Conseil
National des Barreaux
Membre de la Commission
d'exercice du droit du CNB
Corédacteur du vademecum de
l'exercice du droit du CNB*

Coordonnées

Pascal Brouard
119, rue de Lille
75007 Paris
Tél. : 01 45 56 01 01



My-Kim Yang-Paya

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

J'ai exercé dans des structures de tailles et de formes différentes, d'abord collaboratrice et depuis 2002 comme associée au cabinet Seban, en charge du droit des sociétés et des baux commerciaux.

Dès mon entrée dans la profession, j'ai adhéré à des syndicats professionnels. Parallèlement, je préside depuis 18 ans une association vouée à la défense devant les tribunaux civils et correctionnels des femmes victimes de violences.

Je souhaite aujourd'hui mettre tous les enseignements tirés de mon parcours professionnel, syndical et associatif au service de notre Ordre afin de :

Promouvoir notre image et la diversité de nos compétences

Il s'agit de développer des domaines spécifiques du droit, conquérir et investir les nouveaux marchés et métiers qui s'offrent à nous.

Notre communication doit être renforcée sur la qualité et la diversité de nos compétences, nos honoraires ainsi que sur les garanties apportées par nos règles professionnelles afin que le recours à l'avocat devienne incontournable.

Défendre et faire évoluer notre profession

Les débats suscités par les lois Macron, sur le renseignement, sur l'action de groupe et l'aide juridictionnelle, démontrent la nécessité d'intervenir en amont de tous projets législatifs concernant notre profession.

Néanmoins, il est essentiel, dans le respect de notre déontologie, de s'adapter aux nouvelles technologies et au marché concurrentiel du droit, et d'être à l'écoute des réformes qui œuvrent dans ce sens.

Soutenir le principe de l'équité professionnelle

L'équité professionnelle fait partie intégrante de nos valeurs et est inscrite dans la Charte des bonnes pratiques de la collaboration. Je m'engage à faire respecter ce principe qui honore notre profession.

C'est dans cet esprit de force et de conviction, qu'élue par vous au Conseil de l'Ordre, me consacrer pleinement à ce mandat de trois ans et honorer mes engagements deviendront mes priorités.

CV

Prestation de serment : 1988

Mariée, deux enfants

*D.E.A de Droit des affaires
de Paris I (1985)*

*Membre de la CNA, de Droit et
Procédure et de la commission
permanente de l'UJA (1988/89)*

*Co-fondatrice et Présidente de
l'association Avocats, Femmes et
Violences*

(nominée aux Trophées Pro Bono 2015)

Coordonnées

My-Kim Yang-Paya

Seban & Associés

282 Boulevard Saint-Germain

75007 Paris

Tél. : 01 45 49 48 49

www.my-kim-yang-paya.com

@myangpaya

myangpaya@seban-associes.avocats.fr



Emmanuel Daoud

Mes chers Confrères,

Depuis 27 ans, je fais la synthèse entre l'avocat entrepreneur aux côtés des entreprises et l'avocat engagé au soutien de ceux dont les droits fondamentaux sont bafoués.

La passion de la défense, en particulier pénale, qui guide mon exercice professionnel a forgé ma conviction que notre profession est la pierre angulaire de l'Etat de droit. C'est la raison pour laquelle l'avocat doit être libre, indépendant, et le barreau entendu.

Or, je constate aujourd'hui qu'en dépit de l'action constante de notre Ordre, du CNB et de nos syndicats professionnels, la radicalisation des pouvoirs publics et de la jurisprudence rendent plus difficile l'exercice de notre profession.

Notre secret professionnel est battu en brèche : les écoutes par ricochet ont été validées ; la *Loi Renseignement* et la *Loi de Programmation militaire* autorisent désormais la collecte massive de données. Sans ce secret, il n'y a pas de défense efficace des justiciables. Il est la condition nécessaire de la confiance que nos clients nous accordent.

La lutte contre la délinquance financière et fiscale justifierait autant d'atteintes graves aux libertés publiques et une suspicion généralisée. Certains confrères ont ainsi été récemment condamnés lourdement par les juridictions pénales, parfois *in solidum* avec leur client.

La réforme de l'aide juridictionnelle telle qu'envisagée dans un premier temps par les pouvoirs publics témoigne d'une dévalorisation de notre mission auprès des justiciables.

Face à la prolifération des champs de bataille, un seul mot d'ordre : pour défendre, il faut être défendu !

Il revient à notre Ordre de faire respecter notre indépendance, notre secret professionnel, ainsi que l'accès au droit pour les plus démunis. A défaut, la démocratie et la justice seront fragilisées.

Il nous faut :

Défendre les avocats ;

Défendre les libertés publiques et individuelles ;

Défendre les droits de l'Homme ;

Défendre l'accès au droit ;

Défendre le pro bono.

En m'inspirant de la passion, de l'enthousiasme, du dévouement de mes aînés et en continuant à transmettre ces valeurs aux plus jeunes confrères, ce sont ces combats que je veux mener avec vous et pour vous au Conseil de l'Ordre.

Votre bien dévoué Confrère,

Emmanuel DAUD

CV

- 1988 : Prestation de serment
- 1995 : Association au cabinet FARTHOUAT, STASI, ASSELINEAU & Associés
- 2000 : Création du cabinet STASI & ASSOCIES
- 2009 : Création du cabinet VIGO avec Julie FERRARI et Christine CARPENTIER

Coordonnées

daoud@vigo-avocats.com

<http://emmanueldaoud.com>



Philippe Rochmann

Chères consœurs, chers confrères,

Trente années d'expérience et d'engagement au sein de notre Barreau m'ont permis de mesurer les impacts, sur notre profession, d'une société en pleine mutation. Les évolutions sont bonnes quand elles sont anticipées, réfléchies et appliquées dans un souci constant du collectif.

Ce constat me conduit, aujourd'hui, à présenter ma candidature au Conseil de l'Ordre.

Je suis convaincu :

- Que face à une concurrence des autres professions réglementées et des nouveaux acteurs qui «uberisent» la justice et le droit, nous devons augmenter la valeur ajoutée de nos prestations et être présents sur tous les marchés du droit. Pour cela, une **formation initiale et continue adaptée à ces nouveaux défis est plus que jamais indispensable.**
- Que seule une profession unie et conquérante, parlant d'une seule voix, restera l'interlocutrice incontournable et respectée des pouvoirs publics. Il faudra pour cela poursuivre les actions de **lobbying et de communication externe** de notre barreau.
- Qu'un **barreau solidaire** qui ne transige pas avec l'accès à la justice pour tous et qui n'oublie pas les difficultés rencontrées par nos confrères, en liaison avec les associations du « Palais », est une absolue nécessité pour l'avenir de notre profession.

Je souhaite, enfin, continuer à œuvrer, au service de tous, sous l'autorité du bâtonnier et de la vice-bâtonnière, pour une profession forte de sa **déontologie et de son secret professionnel**, remparts de la justice et de la protection des citoyens.

SUIVEZ-MOI ET FAITES-MOI PART DE VOS ATTENTES,
QUESTIONS ET POINTS DE VUE SUR :

Site : www.philippe-rochmann.com

FB : <https://www.facebook.com/philippe.rochmann>

Twitter : https://twitter.com/ph_rochmann

Linkedin : <https://fr.linkedin.com/pub/philippe-rochmann/0/466/95>

CV

*Avocat spécialisé en droit fiscal
Ancien Conseil Juridique et Fiscal
Associé de MAISON ECK depuis 1988
Président de la COMPAGNIE DES
AVOCATS CONSEILS DE PARIS ET
D'ILE DE FRANCE depuis 2009
Expert auprès de la commission
du Statut professionnel de
l'avocat du CNB 2012-2014
Expert auprès de la commission
du Droit de l'entreprise
du CNB depuis 2015
Membre de la commission fiscalité
du patrimoine de l'IACF
Délégué Général de
PRAEFERENTIA 2012-2015
Administrateur de l'Unca 2013-2014
Membre du Comité de Direction
de la Carpa de Paris 2012-2013
Administrateur de l'EFB 2008-2013
Marié, 2 enfants*

Coordonnées

Philippe Rochmann
109, rue de Courcelles
75017 Paris
Tél. : 01 55 65 16 07
philippe.rochmann@maisonneck.net



J. Frédéric Naquet

Parce qu'il est temps que je donne de mon temps.

Chers Confrères,

Je souhaite aujourd'hui donner de mon temps pour une profession qui m'a tant donné.

J'ai voulu être avocat un soir de janvier 1977 quand la France était sous le choc du procès de Patrick HENRY et que j'ai vu Robert Badinter se dresser, seul, face à la haine et à la soif de vengeance d'un peuple.

Avocat depuis plus de 26 ans, je suis chaque matin heureux d'aller à mon bureau, libre, indépendant et fier.

Je veux mettre mon temps à la disposition de mes confrères et consœurs et aussi de notre ordre, comme je l'ai fait pendant plus de 20 ans au bénéfice du monde associatif.

Je sollicite vos suffrages pour défendre quelques idées :

- Plus de transparence dans nos finances,
- Plus de jeunesse dans nos rangs,
- Plus de femmes aux responsabilités,

Mais aussi,

- La garantie de notre indépendance,
- La sauvegarde de l'AJ dans des conditions financières décentes,
- L'accompagnement des jeunes confrères dans leur installation,
- La guerre contre la concurrence sauvage des sites Internet qui galvaudent le Droit et bafouent nos règles,
- La lutte contre la déshumanisation rampante de notre barreau.

Je resterai votre porte-parole, disponible et direct.

Je suis Avocat.

Je pourrai parfois être le vôtre si vous me faites confiance.

Votre Bien Dévoué.

CV

52 ans

Exercice individuel

Dominante Droit Social

Prestation de serment le 25 janvier 1989

Ancien Président d'Aide et

Action International

Ancien Administrateur du Comité

de la Charte du Don en confiance

Chevalier de la légion d'honneur

Coordonnées

J. Frédéric Naquet

1, avenue du Président Wilson

75116 Paris

Tél. : 01 56 58 62 00

Fax : 01 56 58 62 09

f.naquet@naquet.com

www.fredericnaquet.com



Jeanne-Zoé Targa

Mes Chers Consœurs et Confrères,

Je me présente de nouveau à vos suffrages, en toute indépendance et liberté, alertée par l'abandon de nos jeunes confrères et la paupérisation des cabinets, de petites ou moyennes structures, ployant sous les charges, pour défendre l'intérêt commun de notre Profession,

L'actualité récente sur l'AJ, en est la preuve, nous en avons, **Tous**, été émus, au-delà de l'AJ, car c'est le manque de **Respect de notre Profession qui nous a Unis.**

C'est dans l'UNITE et le RESPECT de nos différents exercices que nous trouverons les solutions.

- **Ni** les structures dédiées salariées ou libérales;
- **Ni** l'avocat en entreprise envisagé, sans aucune concertation;
- **Ni** un diplôme d'avocat de spécialiste qui se profile;
- **Ni** une gouvernance unique, sans représentation de tous nos modes d'exercice;

Ne répondront aux problèmes, sans Globaliser, l'ensemble de ces questions.

A titre d'exemples, nous avons aussi le pouvoir de faire changer les choses, au lieu de toujours subir plus de contraintes :

- **Des charges forfaitaires progressives par tranche de BNC** permettant de recouvrir de l'oxygène financier ; ainsi, notre activité redeviendra féconde et nous embaucherons!
- **En complément, aux indemnités d'AJ, demandons en sus:** l'article 700, la protection juridique, un honoraire de résultat, et une fiscalité de ces indemnités forfaitaires plus avantageuse, au lieu de se battre sur la taxation, bien improbable, des contrats d'assurances!
- **Une représentation obligatoire pour tous les contentieux**, compte tenu de la déjuridicalisation et de la complexité du droit.

Notre Ordre doit être, le protecteur de notre exercice, en le facilitant et en agissant comme soutien de la prévention de toutes les difficultés, chacun doit pouvoir se tourner vers lui sans crainte.

Voici, les principales raisons qui me poussent à me présenter à vos suffrages, peut – être que modestement mon expérience, la fierté d'être Avocat, les joies qui ont été les miennes, mon optimisme dans l'humain, me font encore rêver d'un réel possible, pour l'avenir de notre profession en pleine mutation.

Bien confraternellement.

Jeanne- Zoé TARGA

CV

Prestation serment : 27 01 1989

*Généraliste, Immobilier,
Droit des personnes.*

Depuis 1999 :

Membre de l'Antenne des Mineurs ;

Chargée d'enseignement à l'EFB

Jury du CAPA, à l'intégration

des Avocats Étrangers.

Mariée, 3 enfants.

Coordonnées

Jeanne-Zoé Targa

92, rue de Tocqueville

75017 Paris

Jeanne_zoe_t@orange.fr

jztavocat.wordpress.com

Facebook. jeannezoe.targa



Sylvie Le Damany

Notre barreau a la chance de réunir en son sein 28.000 avocats avec des profils et des modes d'exercice si divers mais ô combien complémentaires. Un véritable atout qui va nous permettre de relever les défis à venir.

Quoi de plus formidable que de **réunir et faire travailler ensemble** des femmes et des hommes, les générations X, Y et bientôt Z, des structures de toute taille, des expertises multiples, de nombreuses nationalités et communautés, **autant d'avocats si différents mais animés par des valeurs et une passion communes.**

Quoi de plus enthousiasmant que de bâtir notre futur sur un socle commun qu'il nous faut faire évoluer et renforcer au quotidien avec **un Ordre fédérateur, garant de nos valeurs, éthique et indépendant.**

Notre Palais va quitter la Cité. Transformons cette contrainte, qui nous brise le cœur, en opportunité : décoller ensemble pour mieux atterrir, se retrouver et faire renaître les plaisirs de la confraternité.

Restons plus que jamais unis et agiles dans ce nouveau monde qui peut être certes éprouvant, mais également porteur pour notre profession si nous savons mettre en avant nos qualités **d'écoute, d'anticipation** et de **solidarité.**

Réinventons notre métier pour la future génération «dite Z» et séduire les jeunes entrepreneurs de demain. **Réenchantons la profession d'avocat** : Ecoute, Intelligence, Ethique, Confidentialité, ce qu'aucun logiciel ni « call center » ne pourront remplacer.

Si je suis élue, je m'engage à mettre au service de l'Ordre et de notre profession, outre mon **enthousiasme** et ma **passion** pour notre métier, mon **expérience** issue de 25 années d'exercice, pour l'essentiel en équipe pluridisciplinaire, en matière contentieuse et de conseil auprès de dirigeants de petites et grandes entreprises, et plus particulièrement en matière de gouvernance et d'éthique.

Jouons la carte de la complémentarité pour être un acteur incontournable dans un monde en pleine mutation.

CV

*Prestation de serment : 1988
Ancien Secrétaire de la
Conférence (1991)
DEA Droit des affaires
DEA Droit Privé Paris I
Jeantet (1988/1992) - (2010/2014)
Landwell 1992/2010
FIDAL Paris (depuis 09/2014)
Responsable Pôle
Gouvernance & Ethique
Conseil et Contentieux
Commission juridique de l'IFA
Cofondatrice de TVDMA et
intervenante (Ecole Droit et
Management Paris II)
Membre de Femmes et Droit
Mariée, 3 enfants*

Coordonnées

Sylvie Le Damany
32/34, avenue Kléber
75016 Paris
Tél. : 06 08 30 06 46
sylvie.ledamany@fidal.com
@SylvieLeDamany
www.sylvieledamany.com
www.facebook.com/ledamansylvie



Xavier Chassin de Kergommeaux

BIEN GERER NOS FINANCES POUR MIEUX INVESTIR NOTRE AVENIR

Notre profession, diverse et indépendante, porte en elle la force de nous rassembler. Elle doit faire face à des défis considérables. De notre aptitude à y répondre ensemble dépendra largement la capacité de l'Ordre à innover et à financer les investissements indispensables à notre avenir.

L'innovation est au cœur de mon engagement professionnel depuis 25 ans, en particulier pendant les six années où j'ai eu l'honneur, en tant qu'associé gérant, de coordonner l'action de Gide, notamment vers plus de parité et de diversité. J'ai aussi la conviction que seule une gestion moderne et adaptée des finances de l'Ordre garantira nos succès de demain.

CV

HEC (1982-1985)

Paris II (1982-1986)

EOR Saumur (1987)

Banque Louis-Dreyfus (1988-1989)

Gide Loyrette Nouel (depuis 1990)

Secrétaire de la Conférence (1993)

Associé, Gide (depuis 1998)

Associé Gérant/Managing

Partner (2004-2009)

Un contexte nouveau s'impose à nous : ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'«uberisation» s'applique aussi au droit et nous confronte à des concurrents qui n'ont ni nos règles déontologiques, ni les charges et contraintes que les pouvoirs publics nous imposent. Ce défi est aussi l'opportunité de nous réinventer et d'investir dans « l'intelligence des avocats », qu'aucune « intelligence artificielle » ne suffira à remplacer.

Notre formation initiale et continue doit s'adapter à ce contexte pour être au cœur de notre évolution : une formation initiale de l'EFB, plus sélective et recentrée sur les seuls enseignements non acquis à l'Université, contribuera à la réussite de notre jeune Barreau.

En outre, la perspective de l'assèchement brutal du financement public de l'aide juridictionnelle et de la formation menace d'accroître encore nos charges. Et les recettes de la CARPA vont diminuer dans un contexte de taux d'intérêt nuls.

Pour financer nos investissements, nous devons donc exercer un contrôle rigoureux de nos dépenses de fonctionnement.

Nos finances sont notre patrimoine commun et l'innovation est notre meilleure arme pour garantir le succès de nos ambitions.

Avec votre soutien et votre confiance, je souhaite participer à la gestion vertueuse de notre Ordre et vous assure de ma détermination et de mon engagement au service de notre profession.

Coordonnées

Xavier Chassin de Kergommeaux

22, cours Albert Ier

75008 Paris

Tél. : 01 40 75 36 52

kergommeaux@gide.com

@XdeKergommeaux



Nathalia Kouchnir-Cargill

CV

48 ans - 3 enfants

Prestation de serment :

21 décembre 1990

Associée de la Selarl Grall & Associés
depuis 2002 - Conseil et Contentieux
en droit de la concurrence, de la

distribution et de la consommation

Présidente co-fondatrice de

l'Association des Elèves-Avocats

de l'EFB (AEA) (1990)

Invitée Permanente de l'UJA de Paris :

Ancienne Vice-Présidente de la

FNUJA (1994-1995 et 1995-1996)

Ancienne Vice-Présidente de l'UJA

de Paris (1996-1997 et 1997-1998)

Revue de l'UJA de Paris (1991-1996)

Parce que nous devons être les premiers à œuvrer pour la qualité de notre exercice professionnel au quotidien dans l'intérêt de chacun d'entre nous.

Parce qu'il nous appartient de relever collectivement les défis qui se présentent à nous dans un monde en mutation rapide,

Parce que la parité, la diversité, la solidarité ne sont pas de vains mots dans un Barreau auquel nous appartenons tous,

Parce que je crois à l'action et à l'intérêt collectif,

Je souhaite poursuivre mon engagement et pouvoir plus particulièrement œuvrer :

Pour une évolution et un respect rigoureux de notre **déontologie** au service des justiciables et au bénéfice de la qualité de notre exercice quotidien,

Pour un **secret professionnel** absolu, gage des libertés fondamentales,

Pour une **formation** efficace et adaptée aux besoins de nos cabinets et de nos clients,

Pour un exercice respectueux de la **collaboration** libérale axée sur la transmission du savoir et avec une approche entrepreneuriale,

Pour une profession **moderne** à l'ère du numérique et exemplaire en matière **d'égalité professionnelle**.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter aujourd'hui vos suffrages pour un mandat que je suis résolue à assumer avec rigueur, énergie et bienveillance.

Avançons ensemble, vous pourrez compter sur ma détermination et mon engagement.

Coordonnées

Nathalia Kouchnir-Cargill

63 Avenue de Villiers

75017 Paris

Tél. : 01.53.57.31.70

nkc@grall-legal.fr

<http://nathalia-kouchnir-cargill.fr>

<https://twitter.com/nkouchnir>



Françoise Hecquet

Mes chères Consœurs, mes chers Confrères

C'est avec enthousiasme et conviction, mais aussi beaucoup d'humilité, que je suis candidate aux élections du Conseil de l'Ordre afin de contribuer à :

1. Développer le « Réflexe Ordinal » pour recréer le lien avec notre Ordre

Développer notre réseau pour créer des synergies et agir contre l'isolement des confrères, renforcer l'accessibilité au SOS déontologie, lutter pour obtenir l'exécution provisoire des décisions du Bâtonnier en matière de recouvrement des honoraires.

2. Ouvrir l'EFB à l'entrepreneuriat pour s'adapter à notre environnement économique et technologique

Former à la déontologie appliquée aux nouveaux modes d'exercice et aux réseaux sociaux, au marketing digital, à la communication, au développement de son leadership et de sa valeur ajoutée, aux outils permettant de comprendre les contraintes économiques liées à notre exercice professionnel.

3. Favoriser les conditions économiques de la parentalité pour assurer un développement de carrière non freiné par la seule maternité

Maintenir et augmenter l'allocation Chance maternité, créer des crèches adaptées à nos horaires, intégrer un SOS remplacement sur le site de l'Ordre.

Avocat depuis 1991 - aujourd'hui associée d'une SCP spécialisée dans l'assurance, le risque industriel et la construction - mon parcours au sein de divers types de structures me permet de connaître les difficultés liées à l'exercice de notre profession, dans un environnement économique auquel nous devons nous adapter pour nous tourner vers l'avenir, et de comprendre bon nombre d'entre vous. Mes engagements associatifs m'ont appris à être attentive à mes confrères dans leurs diversités d'exercices et de cultures.

Ecoute, proximité, pragmatisme, tels seront les moteurs de mon engagement au sein de l'Ordre.

CV

Parcours :

Prestation de serment en 1991

Collaboratrice chez KARSENTY

associés, DUPREY PREEL

COULON, Germain DREYFUS

Associée chez CLYDE & Co

Cofondatrice de PREEL

HECQUET PAYET-GODEL

Médiation IEAM

Responsabilités à l'UIA :

Conseillère du Président

Responsable du réseau FEMMES UIA

Ex-Présidente de la

Commission Assurance

Activités associatives :

Membre de la CNA, l'AFFJ (Femmes

juristes), l'ASACA (Avocats de

l'assurance),

l'AFA, l'IEAM, le CERCLE, le Palais

Littéraire et Artistique

Coordonnées

Françoise Hecquet

58, rue Pierre Charron

75008 Paris

Tél. : 01 58 05 25 35

fhecquet@phpg-avocats.com

www.francoisehecquet.fr



Laurence Kiffer

Chères Conscœurs, chers Confrères,

J'exerce notre profession depuis vingt-cinq ans et suis actuellement associée d'un cabinet de niche dédié au règlement des litiges. Mon activité est essentiellement tournée vers l'international. Aujourd'hui, je présente ma candidature à vos suffrages pour les élections au Conseil de l'Ordre

Parce que je crois à l'engagement

Forte d'un engagement au sein, d'une commission ouverte dans l'Association Française d'Arbitrage (AFA), l'association Droit et Procédure, l'Union Internationale des Avocats (UIA) et l'association Femmes & Droit, j'ai appréhendé la diversité de notre Barreau en France et à l'international. À l'écoute de mes confrères, je porterai la diversité culturelle de notre Barreau.

Parce que je crois à l'action collective

Au travers du rôle d'expert d'une commission ouverte auprès de l'Ordre, d'une action de lobbying auprès des pouvoirs publics ou de la représentation de notre Barreau au sein d'une institution internationale, j'ai mesuré la force des liens tissés par la solidarité. C'est pourquoi je souhaite participer à la réflexion collective et créative au sein du Conseil de l'Ordre et y apporter mon expérience en la matière.

Parce que je crois au rayonnement du Barreau de Paris à l'international

Ma connaissance de l'environnement international et les relations établies avec mes confrères étrangers m'ont permis d'apprécier l'importance du Barreau de Paris à l'étranger et le rôle de Paris comme place de droit. Consciente de cette dimension, je serai en mesure de contribuer à la visibilité de notre Barreau à l'international.

Si vous me faites la confiance de m'apporter votre voix, je mettrai mon engagement et ma connaissance de notre profession en France et à l'étranger au service de notre Ordre pour servir la politique du Bâtonnier et de la vice-Bâtonnière, accompagner nos confrères et soutenir une profession qui doit être respectée par les pouvoirs publics.

CV

*Prestation de serment le 10 mai 1991
Associée SCP Teynier Pic
Vice - Présidente de l'Association Française d'Arbitrage (AFA)
Vice - Présidente de la commission arbitrage de l'Union Internationale des Avocats (UIA)
Membre du conseil d'administration de Droit et Procédure
Membre du conseil d'administration de Femmes & Droit qui soutient cette candidature
Candidate aux élections du CNB en 2011 et 2014 sur la liste Femmes & Droit
Co-présidente de la commission ouverte arbitrage de 2007 à 2013*

Coordonnées

Laurence Kiffer
2, rue Lord Byron
75008 Paris
laurence.kiffer@teynier.com



Alain Bouazis

Mes chers confrères,

Avant de prêter serment en 1993, j'ai exercé pendant 12 ans le métier d'instituteur et le désir de transmettre ne m'a jamais quitté puisque j'enseigne à l'EFB depuis 15 ans. Fort de cette expérience, mon objectif dans le mandat que vous voudrez bien m'accorder est de rester concret et proche de vous.

Chacun sait les difficultés de notre profession. Les crises financières se succèdent et les troubles concernant l'aide juridictionnelle en sont une nouvelle preuve.

Pour autant, à l'horizon 2017, nous devons rejoindre ce nouveau Palais de verre et d'acier, déshumanisé, dont le coût exorbitant suscite des réactions hostiles bien légitimes.

Ce déplacement du cœur historique de Paris où sont nos traditions vers un quartier de la périphérie ne sera pas sans conséquences. Je veux croire qu'il ne changera pas notre exercice ni n'atteindra la défense.

Certes notre profession doit s'adapter aux évolutions structurelles mais pas au prix de notre spécificité de défenseurs.

Je pense que plus la justice se dématérialise plus il est impérieux de resserrer nos liens, les nôtres au travers de la confraternité et ceux que nous avons avec l'Institution judiciaire.

C'est pourquoi je m'attacherai avant tout à garder vivaces nos règles et nos usages qui restent notre bien le plus précieux, dans ce Palais des Batignolles comme en n'importe quel lieu où les hasards des politiques budgétaires pourraient nous conduire un jour.

Quelques idées simples : contrôler l'élargissement de notre Barreau vers toujours plus de métiers, refuser l'abaissement de notre profession qui est une vocation au rang de privilège ou rente de situation pour politiciens déçus, ainsi que le laissait craindre le trop fameux « décret passerelle » de 2012, renégocier encore et toujours notre prévoyance si coûteuse, réduire les dépenses de l'Ordre.

Enfin, je ne crois pas que les progrès de notre vie ordinaire puissent se résumer à l'@voilé, la centrale Praeferencia-Corefrance et autres services dématérialisés. L'ordre a figure humaine : il sera toujours médiation, implication personnelle et si possible bienveillante de la part de ceux d'entre nous appelés à siéger au Conseil.

CV

55 ans à peine

marié, 2 enfants

Ancien trésorier de l'UJA de BOBIGNY

Coordonnées

Alain Bouazis
34, rue de Liège
75008 Paris



Michelle Dayan

Mes Chers Confrères,

C'est avec **passion** et **conviction** que je présente aujourd'hui ma candidature aux élections au Conseil de l'Ordre qui se tiendront les 15 et 16 décembre prochains.

Avocate depuis 22 ans et exerçant aux côtés de deux collaboratrices dans le cabinet que j'ai créé en 1997, dédié au droit de la famille, j'ai le souci constant de la **transmission** de l'expertise et de l'expérience.

Je participe ainsi activement à la formation continue de nos confrères.

J'ai le désir de poursuivre et d'élargir cet engagement au sein de notre ordre dans le but de :

- **Encourager** la spécialisation des petites et moyennes structures et ainsi favoriser leur développement.
- **Inciter** les avocats à investir les territoires qu'ils ont laissés vacants et que d'autres professionnels se sont empressés de préempter, au moyen notamment d'actions de lobbying auprès des magistrats.
- **Multiplier** les ponts entre avocats et magistrats, notamment par le développement de formations communes pour que nous devenions des partenaires indispensables et incontournables et ainsi œuvrer pour l'amélioration des relations entre nos deux professions.
- **Transmettre** aux plus jeunes d'entre nous notre expérience pour les accompagner dans leurs choix de carrière avec la mise en place d'un système de « mentoring » et œuvrer notamment pour que les femmes n'aient pas à choisir entre maternité et carrière.

Je reste et resterai toujours à votre écoute et à votre disposition pour échanger sur vos préoccupations et vos attentes.

Michelle Dayan

Candidate de l'ACE Paris

Vous pouvez suivre la campagne sur les réseaux sociaux et vous rendre sur le **site de mon cabinet** afin de mieux connaître les valeurs qui guident mon exercice professionnel : www.dayan-avocats.com

CV

Mère de deux enfants

Prestation de serment : 3 février 1993

Exercice individuel depuis 1997

Intervenante à la commission ouverte

Famille du Barreau de Paris

Membre de la commission Famille

de l'A.C.E. Paris : Formatrice d'

Experts Professionnels Qualifiés

Avocats désignés par le JAF

Membre de l'Association des

Juristes Franco-Britanniques

Membre de la French-

American Bar Association

Coordonnées

Michelle Dayan

1, rue Gay-Lussac

75005 Paris

Tél. : 01 42 36 10 01

mdayan@dayan-avocats.com



Philippe Le Gall

Mes chers confrères,

Ma candidature à l'Ordre est réfléchie, sérieuse, ambitieuse et surtout motivée par une volonté de servir et de faire évoluer la profession.

Ma profession de foi n'a qu'un seul objectif, vous convaincre de ma ferme volonté à mettre toute ma compétence et mon énergie au service de notre Ordre pour faire face aux défis d'aujourd'hui comme :

- l'atteinte intolérable faite à l'aide juridictionnelle,
- les évolutions numériques de demain et la défense du périmètre du droit,
- le principe d'égalité homme/femme dans notre profession trop longtemps ignoré,
- le strict respect du secret professionnel essentiel dans la relation avec nos clients.

J'ai la chance de voir ma fille aînée (âgée de 21 ans) avancer dans ses études de droit à ASSAS, pour devenir avocate et suivre le difficile chemin de ses parents afin d'exercer notre belle et grande profession et en ma qualité de père, je ne veux pas qu'elle soit déçue.

Je souhaiterais qu'elle trouve au sein de notre barreau un traitement égalitaire homme/femme, tant au niveau des rémunérations que de la promotion au sein de nos cabinets, un Ordre fort dont la parole compte pour notre société et à l'avant-garde de tous les combats juridiques.

Depuis mon entrée dans la profession en mars 1993, j'ai toujours été concerné par l'action syndicale et la défense de notre Ordre et des confrères ayant été élu délégué UJA dès l'EFB.

Après plusieurs années à la commission permanente et ayant œuvré pour la mise en place de l'avocat à la première heure de garde à vue, j'ai siégé au bureau de l'UJA en qualité de trésorier.

Etant impliqué dans l'avenir de notre profession, c'est avec humilité que j'ai enfin décidé de soumettre ma candidature aux élections du Conseil de l'Ordre du 15 décembre prochain à votre suffrage, en espérant avoir toute votre confiance.

Mes convictions sont fortes et vous pouvez compter sur ma loyauté et mon engagement, je ne vous décevrai pas.

CV

Né en 1965 au TCHAD

Etudes primaires à l'école

Américaine en Afrique

Etudes secondaires au Lycée

International de Saint-

Germain-En Laye

Elève Officier de Réserve

Elu délégué à l'UJA dès l'EFB en 1992

Membre de la commission permanente

de l'UJA de 1993 à 1997

Trésorier de l'UJA en 1995

Collaborateur chez

MENANT & ASSOCIES

Création du Cabinet LG&A en 1997

Marié, 4 enfants

Coordonnées

Philippe Le Gall

Cabinet LG&A

21, rue Jean Mermoz

75008 Paris

Tél. : 01 45 62 07 07

Fax : 01 45 62 07 08

cabinet.le-gall@wanadoo.fr



Matthieu Boissavy

Chers Confrères,

Dans l'adversité, soyons solidaires, combatifs, inventifs et généreux ! Plus que jamais le monde a besoin de droit et de justice. Plus que jamais nous avons besoin d'avocats indépendants, en capacité morale et économique de répondre à ceux qui font appel à nous, dans leurs ascensions ou dans leurs chutes, de servir la justice. Alors que nous pouvons aider à gagner la lutte contre le fanatisme et la barbarie et que nous sommes au premier rang pour la défense des libertés, un vent mauvais souffle sur la profession d'avocat et de manière générale sur l'institution judiciaire.

Nous ne sommes pas à l'abri du bouleversement de l'économie numérique ni des tensions sociales et politiques qui hystérisent notre société. Un tiers de nos confrères est en difficulté financière ; nous sommes surtaxés par des impôts déguisés en cotisations sociales ; nos économies pour nos retraites sont convoitées ; l'internet bouleverse nos cabinets ; même les pouvoirs publics méprisent notre rôle et les besoins de la population en terme d'accès au droit et à la justice.

Que peut faire l'Ordre des avocats dans ce contexte ? Il peut encore beaucoup, pour nos cabinets, pour chacun de nous, pour le public. Il est utile :

- pour nous aider à structurer nos cabinets dans l'économie numérique
- par la mutualisation de nos ressources collectives
- pour une meilleure formation
- pour la promotion de la diversité et de la parité
- pour assurer le respect de la déontologie
- pour renforcer la solidarité nécessaire entre nous tous afin de protéger nos intérêts et ceux de nos clients.

Aujourd'hui, je souhaite m'investir dans un Ordre modernisé et solidaire. Je me présente donc à vos suffrages. Vous pouvez compter sur moi **pour vous représenter avec écoute et humanité** au sein du Conseil de l'Ordre et aux côtés des nouveaux bâtonniers afin que notre profession d'avocat soit appréciée pour les services qu'elle rend à tous, dans l'intérêt public. **J'agirai afin qu'elle ne soit, ni balayée par les braconniers du droit, ni surtaxée ou méprisée par les pouvoirs publics.**

CV

47 ans, 1 enfant

Cabinet Boissavy, 22 ans de barreau
Barreaux de Paris (1993)

et de New York (1999)

Ancien Secrétaire de la

Conférence (1995)

Chargé de cours de médiation

à l'Université de Versailles

Membre de Droit et Procédure,

FABA, AJFB, ACE

Coordonnées

Matthieu Boissavy

4, rue Dumont d'Urville

75116 Paris

Tél. : 01 53 57 72 72

Fax : 01 47 20 32 47

m.boissavy@cabinet-boissavy.com

www.matthieuboissavy.com

www.cabinet-boissavy.com



Catherine Leclercq

Mes chères Consoeurs, Mes chers Confrères,

Convaincue de la nécessité d'accompagner notre profession pour un barreau solidaire, j'ai décidé de présenter ma candidature aux élections au Conseil de l'Ordre des 15 et 16 décembre prochains.

Inscrite au Barreau de Paris depuis 1994, j'exerce en contentieux des affaires, arbitrage et médiation au sein du cabinet Armand Associés. Je suis par ailleurs médiateur agréé auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris.

CV

Prestation de serment : 11 mai 1994

Maîtrise de droit des affaires

DESS de Fiscalité Appliquée

Médiateur agréé CMAP

Membre de la CNA, l'AFA, l'IBA et

la Franco-British Lawyers Society

Membre du CA du « Café de l'Avenir »

Forte de mon expérience professionnelle et de mes engagements syndicaux et associatifs, je sais l'importance de l'écoute, de la transmission et de la solidarité. C'est avec ces valeurs que je souhaite contribuer aux réflexions et actions du Conseil de l'Ordre pour :

Développer l'entraide et la solidarité intergénérationnelles au sein de notre barreau

Je crois que l'Ordre doit favoriser, aux côtés des syndicats, une politique d'entraide et de solidarité entre confrères afin de permettre l'accompagnement des confrères qui rencontrent des difficultés tant au début de leur vie professionnelle qu'au cours de celle-ci.

Promouvoir et accompagner les politiques de parité

Je crois que l'Ordre doit poursuivre la promotion et l'accompagnement des politiques de parité en favorisant un parcours professionnel harmonieux et en permettant aux consoeurs d'évoluer sereinement dans notre profession ainsi qu'à l'ensemble des confrères de réaliser leur projet professionnel.

Poursuivre la promotion des modes alternatifs de règlement des différends

Je crois que l'Ordre doit poursuivre la promotion des modes alternatifs de règlement des différends et notamment de la médiation, en tant que nouveaux débouchés et outils incontournables mis à la disposition de notre profession. Je crois également que le recours à la médiation doit en particulier permettre à notre profession d'accélérer le recouvrement de nos honoraires, sujet majeur de notre profession.

Je souhaite apporter **toute mon énergie, ma sensibilité et ma détermination** au service de notre Ordre pour accompagner nos confrères et défendre notre profession au sein d'un barreau solidaire.

Coordonnées

Catherine Leclercq

Armand Associés

4 avenue Hoche

75008 Paris

c.leclercq@armand-associes.com

<https://fr.linkedin.com/in/leclercqcatherine>



Guillaume Grèze

Chers Consœurs et Confrères,

Au nom du Syndicat des Avocats de France (SAF), avec ma consœur Anaïs VISSCHER, nous nous engageons pour un barreau de Paris solidaire, démocratique et moderne.

Un barreau de Paris solidaire :

Le barreau de Paris doit soutenir l'instauration d'une taxe spéciale perçue sur les mutations et actes soumis aux droits d'enregistrement, ainsi que sur les actes juridiques soumis à une formalité de dépôt ou de publicité permettant le nécessaire doublement du budget de l'aide juridictionnelle.

L'assurance perte collaboration doit devenir un élément essentiel du contrat de collaboration et son financement doit être mutualisé entre tous les avocats du barreau de Paris.

Un barreau de Paris démocratique :

Nous demandons :

- un mandat unique pour les membres du Conseil de l'Ordre, même pour les anciens Bâtonniers et Vice-Bâtonniers,
- un droit d'interpellation du Conseil de l'Ordre pour que toute résolution ou proposition recueillant au moins cinq cent signatures d'avocats de notre barreau, avec un parrainage d'au moins trois membres du Conseil, soit inscrite à l'ordre du jour, fasse l'objet d'un débat et d'un vote,
- l'utilisation du référendum pour l'adoption des réformes majeures du barreau de Paris,
- l'encadrement et la limitation des dépenses de campagne pour les élections du Bâtonnier et des membres du Conseil de l'Ordre,
- des formations disciplinaires en partie composées par des avocats tirés au sort sur la liste du tableau des inscrits au barreau de Paris,
- un open data rassemblant la totalité des données, rapports et pièces budgétaires du barreau de Paris,
- la suppression du Bal du Bâtonnier et son remplacement par une fête du barreau de Paris ouverte à tous.

Un barreau de Paris moderne :

Le site du Barreau de Paris doit permettre la possibilité à tout internaute d'avoir une consultation juridique en ligne gratuite puis d'obtenir un rendez-vous avec des avocats volontaires.

Alors que nous sommes près de 30.000 avocats sur Paris, n'est-il pas temps de travailler à la création d'un Ordre des Avocats du Grand Paris avec nos confrères des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ?

CV

*Prestation de serment : 21 juin 1995
D.E.A. de droit privé de l'Université
Paris I Panthéon Sorbonne
Membre du Syndicat des
Avocats de France (SAF)*

Coordonnées

Guillaume Grèze
15, rue de la Banque
75002 Paris
Tél. : 01 53 45 47 47
Fax : 01 53 45 47 00
guillaumegreze@me.com



Anne Salzer

Créer le lien

Mon envie de servir notre Barreau est entière.

Je souhaite m'investir pour notre profession que j'aime, avec énergie et conviction pour :

- Un Ordre ACCESSIBLE, solidaire, à l'écoute de TOUS les confrères, en particulier des petites et des nouvelles structures, pour être toujours proche.
- Un Barreau UNI et SOLIDE, attaché à sa déontologie avec vigueur et rigueur, pour défendre efficacement nos intérêts trop souvent attaqués par les pouvoirs publics, nous faire entendre, au moment où notre secret professionnel est menacé par la loi sur le renseignement.
- Un Barreau JEUNE, FÉMININ, qu'il faut mieux accompagner dans sa progression et toujours mieux intégrer dans notre profession en créant des plateformes qui lui soient dédiées.
- Un Barreau NUMERIQUE, formateur, ouvert à tous et adapté aux exigences technologiques de notre époque et à nos activités, pour nous rendre visibles et performants.
- Un Barreau ancré à l'INTERNATIONAL, fondé sur l'implication de tous pour le rayonnement de nos compétences et le développement de tous nos modes d'exercices.

Avocate depuis 20 ans, j'ai créé mon cabinet en 2002 et j'exerce aujourd'hui au sein d'une structure groupée en droit des affaires, contentieux commercial et économie numérique, axée aussi vers l'international.

Depuis le début de mon activité, je collabore à plusieurs de nos commissions ouvertes, nos associations et organismes professionnels.

Animée par un goût prononcé pour l'intérêt général, je souhaite être une ressource pour notre Ordre et un lien pour nos confrères, libre et fidèle.

Je m'engage à m'y consacrer si vous m'accordez vos suffrages.

Confraternellement.

CV

Prestation de serment en 1995

Collaboratrice : Alain Bensoussan, Pons&François, Lafarge&Flécheux

Depuis 2002 : Salzer Avocats -

Exercice groupé - Droit des affaires, contentieux, économie numérique

Administratrice à la CNBF (2011-2016)

Membre de l'Association

Internationale des Jeunes

Avocats (AIJA)

Membre des commissions

ouvertes Marchés émergents

et droits numériques, Propriété

Intellectuelle, Internationale,

Intervenante à Campus Avocats

Membre de Femmes AAA+,

Femmes et droit

Ancienne membre de l'UJA et sa revue

Ancienne membre du Centre des

Jeunes Dirigeants (CJD)

Coordonnées

Anne Salzer

Salzer Avocats

51, avenue Montaigne

75008 Paris

Tél. : 01 83 79 02 60

Blog: www.annesalzer.fr

@anne_salzer



Augustin Kemadjou

Chers Confrères

Aujourd'hui vous ne pouvez plus accepter que l'Ordre soit le pré carré d'une poignée des Avocats ne représentant qu'eux-mêmes, ou de quelques irréductibles du barreau ou encore de certains organes seulement.

Je suis candidat parce que je crois que notre barreau avec nous les PETITS SANS GRADES, plus que jamais l'Ordre doit continuer de défendre Paris comme place internationale du droit

CV

*Marié Quatre enfants
Droit Pénal des Affaires, Droit
immobilier - Droit Fiscal -
Prestation de Serment mars 1996
Délégué de la CNBF
Ancien élève de (ENPC) l'Ecole
Nationale des Ponts et Chaussées
A. Membre de la CARPA
Président de l'Association des Avocats
Africains, Antillais et Autres de France
Membre de (APMS)
Dix années Membre de l'UJA
Membre de la commission
Afrique du Barreau
Membre de la commission droit
immobilier du Barreau de Paris*

Candidat, pourquoi ?

1°) Nous Les Petites structures que je connais au quotidien sont LES OUBLIES, LES SANS GRADES DU BARREAU

Les propositions à l'exercice de la profession, et la gestion des cabinets paraissent ne pas prendre en compte **nos problèmes spécifiques**

2°) **Nous n'avons aucun statut des locaux professionnels**

3°) **Nous avons toujours tout accepté**, tout donné, répondu présent. Qui connaît bien nos problèmes ?

Avec confiance dans l'avenir, j'ai fait le constat suivant :

* Trop de nos confrères de très Petites, Petites et Moyennes structures (TPMS) sont en difficultés, les jeunes et aussi les moins jeunes **IL FAUT LES AIDER**

* Le Barreau de Paris doit miser sur la **DIMENSION HUMAINE** pour ces Avocats là même qui forment la majorité des cabinets du Barreau

Il nous faut réagir. Notre belle profession a besoin de tous, je souhaite consacrer une partie de mon temps à mes confrères, apporter mon concours à notre Bâtonnier.

J'ai l'ambition de défendre nos intérêts et je propose :

* **Confiance** : - A l'écouter et m'impliquer dans une commission des confrères en difficulté.
- A Représenter avec dignité les **TPMS**

* **Ordre : Cabinets en difficulté** l'ordre doit intervenir davantage en **Amont** pour **éviter le drame qui consiste à « payer pour travailler et rester Avocat »**

* **Simplicité** :

- **Restaurer la Pépinière** pour qu'elle retrouve son rôle et son sens initial.
- **Aide à l'Installation** : la protection du statut du collaborateur qui est gage de la Crédibilité de notre profession doit être renforcée.

Je souhaite avec votre vote travailler en équipe au sein du Conseil de notre Ordre

Coordonnées

Augustin Kemadjou
2, rue Henri Chevreau
75020 Paris
a.kemadjou@yahoo.fr



Frédéric Chhum

Mes Chers Confrères,

Notre profession vit une révolution sans précédent : défiance des confrères vis-à-vis de l'ordre des avocats, paupérisation des confrères, « ubérisation » du droit, attaques contre le secret professionnel, poursuites pénales contre des confrères fiscalistes. **Face à cette révolution, le Barreau de Paris doit être uni.**

Si je suis élu, **je m'engage à défendre activement**, auprès de l'ordre, les **4 propositions suivantes** :

- Pour la défense du Jeune Barreau :

. Les **collaborateurs** doivent bénéficier **d'une vraie collaboration libérale avec clientèle personnelle**. Pour compenser la précarité du contrat de collaboration, ils doivent **bénéficier d'une assurance « perte de collaboration » gratuite financée par l'ordre**.

. L'ordre doit sensibiliser la profession au management d'équipe, à la **conciliation vie professionnelle et vie privée, à la parité et à la diversité** dans les cabinets.

- Pour un barreau 3.0 et entrepreneurial :

. L'ordre doit **négoier**, pour les confrères, avec **LexisNexis et Dalloz, un tarif préférentiel à l'information juridique dématérialisée**.

. L'ordre doit créer une **plateforme numérique** regroupant les **offres de locaux professionnels**.

. L'ordre doit encourager la **création de « start up » du droit par les avocats**.

. L'ordre doit, **sur les sujets importants** (avocat en entreprise, accès au Barreau), **consulter** les confrères, **par voie collaborative**, via son site internet.

- Pour le Barreau « travailliste » : l'ordre doit négocier une charte avec les conseils de prud'hommes d'Ile de France pour **faciliter la mise en état des dossiers**.

- Pour un ordre plus transparent :

. Les **membres du Conseil de l'ordre** doivent faire une **déclaration de conflit d'intérêts**.

. Les **comptes de l'ordre** doivent être **plus transparents**.

. La **durée du bâtonnat** doit être portée à **3 ans**.

Voilà pourquoi, je sollicite vos suffrages.

Votre bien dévoué,

Frédéric CHHUM

CV

Prestation de serment : 19 février 1997

Associé de CHHUM AVOCATS en

2007 (3 avocates collaboratrices)

Activité dominante : Droit du travail

(Défense de salariés, intermittents du

spectacle, cadres, cadres dirigeants)

Membre du Manifeste des

Avocats Collaborateurs (MAC)

Auteur : Les intermittents du

spectacle, 2ème éd. 2013, LexisNexis

Coordonnées

Frédéric Chhum

4, rue Bayard

75008 Paris

Tél. : 01 42 89 24 48

Blog : www.chhum-avocats.fr

Twitter : @fchhum

Instagram : @fredericchhum

Facebook : Frédéric CHHUM



Sylvain Niel

Mes chers confrères,

Nous avons la chance de pouvoir être passionnés par notre profession et rien ne devrait entamer notre enthousiasme. Notre Ordre doit y veiller. C'est le sens de ma candidature.

Je suis déterminé à m'investir pour la défense de nos intérêts et à soutenir ceux qui seraient dans l'épreuve.

Avocat au Barreau de Paris depuis 18 ans, j'ai toujours exercé au sein de structures individuelles, en qualité de collaborateur au cours de mes trois premières années pour créer ensuite mon propre Cabinet.

Notre profession est malmenée :

Le Barreau de Paris doit **être la locomotive** des combats contre les trop nombreuses attaques que notre profession subit : périmètre du droit, secret professionnel, aide juridictionnelle... Agissant ainsi, Il vient de démontrer qu'il était capable de **faire reculer l'exécutif**. Il faut maintenant transformer l'essai **et avancer !**

Nombre d'entre nous sont aujourd'hui dans une situation faite de précarité. Notre Ordre doit aussi dégager des fonds pour les aider en supprimant les dépenses superflues.

Les collaborateurs sont vulnérables :

Notre Ordre doit veiller au droit effectif à développer une **clientèle personnelle** pour favoriser les installations et mutualiser une **assurance « perte de collaboration »**. Il en va aussi de l'intérêt des cabinets qui recrutent.

Les ruptures contractuelles abusives liées à la **maternité**, doivent être fortement sanctionnées.

Les petits cabinets sont encombrés :

Les petites et moyennes structures sont de plus en plus dans l'obligation de se priver d'un véritable secrétariat. Notre barreau doit poursuivre l'effort global de dématérialisation afin de soulager le poids des contraintes administratives qui pèsent sur l'activité quotidienne. Cela passe notamment par **l'extension du RPVA** à tous les contentieux et la multiplication des **conventions barreau/juridictions** permettant de sensibiliser les magistrats à nos problématiques.

Pour aider les jeunes avocats et les petits cabinets toujours sous représentés au Conseil, je souhaite vous être utile. Mon ambition est de vous défendre, tous, avec force, conviction et transparence.

Merci de votre confiance.

CV

Prestation de serment en 1997

Exercice individuel depuis 2000

Activités dominantes :

Droit du travail

Droit pénal.

Intervenant à l'EFB - droit pénal

Tuteur et référent barreau pénal

Bénévole Initiadroit

Coordonnées

Sylvain Niel

27 rue de Fleurus

75006 Paris

Tél. : 01.53.63.03.67

Port : 06.63.94.11.56

sylvain@niel-avocats.com



Jean-Yves Chabanne

Mes chers confrères,

À l'occasion de ma seconde candidature, je persiste dans mes convictions tout en évoluant dans ma réflexion. Nous partageons nombre de valeurs que succès ou aléas ne doivent jamais faire perdre de vue. Avec humilité, j'entends les porter sereinement. Au premier rang d'entre elles, une forte disponibilité pour les confrères et une réelle écoute, que les nouvelles technologies tendent à faire disparaître.

J'ai la volonté d'agir, tout en modérant les esprits et les emportements, ce qui n'enlève rien à la passion qui m'anime.

L'unité de la profession et le maintien d'un « ADN Avocat » sont essentiels. Cela n'empêche pas de réfléchir à l'adaptation de la déontologie afin de coller au mieux à l'évolution du marché du droit. Et éviter le flou.

Les outils mis à la disposition du Barreau de Paris doivent être valorisés.

J'aspire à ce que l'EFB devienne une grande école, ce qui implique une ouverture appuyée à l'international. Beaucoup a été fait, plus encore reste à faire. Une sélection à minima est souhaitable à la sortie de l'école à hauteur de 5 à 10% afin d'écarter les impétrants qui n'auraient pas acquis les fondamentaux. Et ce, autant dans leur intérêt que dans le nôtre. L'excellence est à ce prix.

La solidarité inter-générationnelle gagne à ne souffrir d'aucune équivoque.

La mise en place d'une prime à l'embauche significative versée par l'Ordre aux structures dont le chiffre d'affaires est inférieur à un certain montant serait un élément d'encouragement pour engager un premier jeune diplômé.

Accompagner la sortie de la profession de ceux en grande difficulté reste par ailleurs une priorité. Pas plus que les Bâtonniers n'ont vocation à être assassinés, les confrères ne doivent se trouver en situation de détresse aboutissant au suicide.

Enfin, je prône une assistance sans faille et pro bono aux victimes des attentats, tout en gardant à l'esprit que l'émotion ne doit pas engendrer de lois liberticides. Le secret professionnel vaut d'être défendu avec acharnement.

Mon indépendance vis-à-vis des syndicats me donne une réelle liberté d'expression.

Un outsider disposé à servir ses confrères et à défendre sa profession.

CV

Assermenté en 1997

Doctorat en 1999

Installé en 2004

Spécialiste en droit fiscal depuis 2007

Associé avec Sandrine Pégand au sein de la SELARL BATTI-JURIS en 2009

Référent en droit des

étrangers depuis 2014

Enseignant agréé au CNAM

Coordonnées

Jean-Yves Chabanne

31, rue Etienne Marcel

75001 Paris

bati-juris@orange.fr

@MeCHABANNE



Rabah Hached

Pour vous représenter utilement

Mes chers confrères, chers amis,

Pour avoir sollicité vos suffrages plusieurs fois, j'ose vous proposer de considérer que j'ai appris à connaître, mieux que d'autres, les forces et les faiblesses de notre institution, ses défis à venir et ses grands chantiers. Je crois avoir acquis la maturité **pour vous représenter utilement**.

CV

*Prestation de serment 1998
Marié, 3 enfants (11, 6 et 3 ans)
1 collaborateur
Docteur en Droit Panthéon-
Assas Paris II
Administrateur suppléant
et délégué Caisse Nationale
des Barreaux Français
Président - Fondateur
de Barreau Pluriel
Président de la Commission
Internationale Euro Méditerranée
Membre du Conseil scientifique et
Médiateur-arbitre près de la Chambre
de Commerce Franco Arabe.
Membre : Association franco-
chinoises Pour le Droit économique,
Intervenant Initia droit, Association
française d'arbitrage, Comité français
d'arbitrage, Institut des droits de
l'Homme du Barreau de Paris et
Union internationale des avocats.*

C'est pourquoi, je prends, entre autres, trois engagements:

- 1. Déontologie:** Nous devons être fermes et intransigeants sur le respect de nos règles,
- 2. Egalité professionnelle:** La diversité et la parité favorisent l'innovation et la compétitivité de nos cabinets. J'œuvrerai de toutes mes forces pour son respect,
- 3. Interprofessionnalité :** Je suis favorable à la création d'écoles de professionnels du droit qui, à l'issue des études universitaires, assureraient une grande partie de la formation aux principaux métiers du droit : avocats, notaires et magistrats , mais également huissiers, administrateurs et mandataires judiciaires. Ces écoles constitueraient un point de passage obligé entre les universités et les actuelles écoles d'application lorsqu'elles existent. L'entrée s'effectuerait, par la voie **d'un examen national exigeant** portant sur les principales disciplines que doit maîtriser un juriste.

Rien ne m'est dû. Pourtant, je demeure **optimiste**. Pour moi comme pour notre profession.

Coordonnées

Rabah Hached
79, rue de la Santé
75013 Paris
Tél. : 01 44 18 95 26
Fax : 01 73 02 00 91
www.cabinet-hached.net
<https://twitter.com/HachedRabah>
<https://www.linkedin.com/in/rabah-hached-1716b017>
<https://www.facebook.com/rabah.hached>



Alexandra Perquin

Ily a peu, le prix Nobel de la paix a été attribué notamment au Barreau de Tunisie. Il rappelle ainsi qu'un Ordre est avant tout le garant de **l'indépendance**, et de la **liberté d'exercer** et que les avocats qui le composent ont un rôle essentiel à jouer pour la sauvegarde des libertés de tous. En ces temps troublés, ce rôle est d'autant plus essentiel.

Ce qui rassemble tous les Avocats, ce sont nos valeurs, résumées dans le serment que nous prêtons tous.

Ce qui nous singularise, c'est cette obligation, que d'aucun, mal intentionné, considère comme un privilège : **le secret professionnel**.

Ce secret, tant attaqué dans une époque présidée par le dogme de la transparence, où la sécurité justifierait tous les outrages aux libertés, est pourtant un bien indispensable dans toute société démocratique, qu'il nous faut plus que jamais défendre.

Le secret professionnel protège nos clients et les assure, au-delà de toutes les attaques, de la sécurité de nos échanges et partant de là de la confiance qu'ils peuvent placer en nous. Il est aussi, avec notre **déontologie** et notre **confraternité**, le seul rempart possible, face aux braconniers du droit qui croient que le droit est une simple marchandise, alors que nous savons qu'il est le régulateur indispensable et parfois capricieux, des relations de nos concitoyens entre eux, ou à l'égard de toute administration.

C'est pourquoi, après avoir œuvré et défendu notre profession au sein de **l'UJA de Paris** que j'ai eu le plaisir de présider, **poursuivre mon engagement en me mettant au service de l'Ordre et donc au service de chacun**, m'a paru un magnifique projet, pour lequel j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.

Les 15 et 16 décembre 2015, votez pour Pierre HOFFMAN et Alexandra PERQUIN, Candidats investis par l'UJA de Paris

CV

*Prestation de serment 2000
Membre de la commission
permanente de l'UJA de
Paris depuis 2002
Co-Directrice des revues
de l'UJA 2005 et 2014
Présidente de l'UJA 2011-2012
Installée depuis 2011
Membre de la Chaîne CASELLA*

Coordonnées

Alexandra Perquin
11, rue Goscinny
75013 Paris
Tél. : 01 47 03 13 13
Fax : 09 81 40 94 48
aperquin@apavocat.com



Thierry Aballéa

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Mon parcours me conduit naturellement à vouloir améliorer le sort de nos jeunes confrères, à nous questionner sur nos retards sur la parité, à soutenir les avocats entrepreneurs et à dynamiser notre développement international.

Ces quatre thèmes majeurs interdépendants animent ma volonté de vous représenter à l'Ordre.

Les jeunes avocats ont de l'avenir et nous, leurs aînés, avons le devoir de le préparer au mieux. Optimisation de la formation, ouverture de nouveaux marchés, appétence enrichie pour la recherche de clients sont autant d'éléments fondamentaux à cet effet. Or si le droit est essentiel il n'est pas suffisant. Ajoutons à notre formation des modules en management, gestion, comptabilité/finance, marketing, communication et réseaux sociaux dorénavant nécessaires à la création et à la fidélisation d'une clientèle.

Les jeunes **entrepreneurs** sont admirables, les avocats créateurs de cabinets ne le sont pas moins. Je souhaite représenter tous les entrepreneurs du droit, ces confrères qui, malgré toutes les difficultés et une concurrence accrue de toute part, parviennent à force de créativité et de travail à devenir à leur tour des employeurs. Réfléchir sur comment l'Ordre peut accompagner leur croissance me semble indispensable.

Les femmes doivent accéder aux postes pour lesquels elles ont le niveau et rien ne devrait les empêcher d'y parvenir. Quatre présidentes lors des six dernières années à l'AIJA montrent que cela est possible. Ailleurs le bilan n'est pas aussi positif et les hommes doivent prendre conscience de ce retard pour s'approprier des thèmes identifiés comme féminins alors qu'ils sont universels.

Mieux s'inscrire dans une **démarche internationale**, identifier les marchés prometteurs, les langues, les cultures et les compétences précises requises est aussi un objectif. Augmenter les accords pour le droit de plaider dans de nombreux pays, fluidifier les échanges avec les confrères étrangers, encourager une participation active à des séminaires internationaux font partie des mesures à mettre en place.

Je compte sur votre soutien à partir de ce que vous allez apprendre de mes motivations et de la qualité de mes engagements lors de la campagne et sur mon site internet.

Bien confraternellement,

CV

*Marié, trois enfants
Ancien athlète de haut niveau
Président AIJA 2012/2013
Fondateur Artus Wise*

Coordonnées

Thierry Aballéa
154, Boulevard Haussmann
75008 Paris
Tél. : 01 45 02 38 38
taballea@ArtusWise.com
www.thierry-aballea.fr



Béatrice Brugués-Reix

Mes chers Confrères,

J'ai décidé de relever le défi de l'élection au Conseil de l'Ordre en sollicitant vos suffrages les 15 et 16 décembre prochains.

Avocat en droit social au Barreau de Paris depuis 2002, j'ai été amenée à exercer dans les petites et les grandes structures.

Avocat plaidante, cette proximité quotidienne avec nos Confrères m'a fait prendre conscience de notre diversité avec un sentiment fort d'appartenance à notre profession.

Convaincue que notre Ordre, gardien des valeurs qui irriguent notre vie professionnelle, doit être utile à chacune et chacun d'entre nous, j'aspire à mettre ma pugnacité au service de l'intérêt général.

Convaincue que nous devons aussi expliquer notre déontologie et le secret professionnel qui, non seulement permettent aux avocats de s'affronter quotidiennement « à la loyale », mais avant tout protègent les justiciables.

Notre Barreau doit conserver et accroître le rôle qui est le sien, être le représentant de tous dans la spécificité de chacun et être pleinement écouté lorsqu'il veille à la défense de la profession.

J'ai l'envie de servir notre Ordre avec détermination en ayant à cœur, de contribuer de mon mieux à :

- **promouvoir un dialogue constructif avec les magistrats dans la mission de justice ;**
- **promouvoir l'évolution de la carrière du collaborateur ;**
- **promouvoir la flexibilité des méthodes de travail afin de mieux concilier pour tous, et en particulier pour les femmes, un nécessaire équilibre entre vie privée et vie professionnelle.**

C'est avec enthousiasme que je souhaite m'engager au service de notre Ordre, en sachant protester, mais aussi proposer, toutes les fois où cela paraîtra nécessaire, et en agissant aux côtés de notre Bâtonnier et de notre Vice-Bâtonnière, dans l'intérêt de notre profession.

Votre bien dévouée.

CV

Prestation de serment : 2002

45 ans

Mariée, 2 enfants (9 et 6 ans)

Depuis janvier 2013 : Of Counsel

Dentons

2004 - 2013 : Collaboratrice Salans/ Dentons

2003 - 2004 : Collaboratrice Leandri & Associés

2002 - 2003 : Collaboratrice Lefèvre Pelletier

2001 : Doctorat en Droit Privé - Montpellier I,

1996 : D.E.S.S. de Droit et Pratique des Relations de Travail - Montpellier I,

Membre d'AvoSial (Avocats d'Entreprise en Droit Social)

Membre de l'AFDD (Association Française des Docteurs en Droit)

Membre de Femmes & Droit

10 ans de sport de haut niveau (Basket)

Coordonnées

Béatrice Brugués-Reix
5 boulevard Malesherbes
75008 Paris

Tél. : 01 42 68 47 67

beatrice.bruguesreix
@dentons.com

www.beatrice-brugues-reix2015.fr

@bruguesreix



Paula Garboni

Mes chères Consoeurs, Mes chers Confrères,

Notre Conseil de l'Ordre se doit de prendre clairement position pour la défense des intérêts de notre profession face aux différentes institutions et réformes en cours.

Plus que jamais, nos libertés et garanties sont menacées et notre indépendance entamée et notamment par :

- L'attaque de la pérennisation de l'Aide Juridictionnelle

- Les charges trop lourdes et injustifiées

- La mise en péril de l'Avocat libéral

- La concurrence effrénée avec la LOI MACRON

L'avocat libéral de proximité, semble s'effacer face à l'avocat entrepreneur voire même fonctionnaire ou salarié en entreprise où en structures dédiées. Les petites et moyennes structures, majoritaires à Paris se paupérisent. Les collaborateurs libéraux promis à un avenir d'installation semblent faire partie de notre patrimoine et de notre passé.

Prenons en charge notre destin dès aujourd'hui pour que l'Ordre des Avocats de Paris nous ressemble et nous protège. **VOTEZ NOMBREUX LES 15 ET 16 DECEMBRE 2015 !**

Connue pour mon indépendance et mes engagements, voici MES PROPOSITIONS COMME CANDIDATE AUX ELECTIONS DU CONSEIL DE L'ORDRE :

- COMBATTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS ET INEGALITES DE NOTRE BARREAU

- RENFORCER LES DROITS DES COLLABORATEURS ET LES ACCOMPAGNER DANS LEUR INSTALLATION

- RENFORCER LES POUVOIRS DE LA COMMISSION SOCIALE DITE « SOLIDARITÉ, QUALITÉ DE VIE »

- ACCORDER UNE ASSISTANCE JURIDIQUE GRATUITE ET UN SOUTIEN FACE AUX ORGANISMES SOCIAUX

- AIDER LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES CABINETS (PRÊTS PONCTUELS A TAUX PRÉFÉRENTIEL DE LA CARPA)

- PERENNISER LE SYSTEME DE L'AIDE JURIDICTIONNELLE ET ABOLIR LA REFORME DU BARREAU PENAL dite « MUTUALITE »

- CONSOLIDER LES ÉQUIPES DU BARREAU PÉNAL EN DROIT DES ÉTRANGERS

- ASSISTER LES AVOCATS PAR LA MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO VERT DE PERMANENCE

DISPONIBLE SUR RPVA

- ENCOURAGER LE BARREAU INTERNATIONAL ET L'INSTALLATION OU LE DEVELOPPEMENT DES CABINETS A L'ETRANGER

Votre bien dévouée.

CV

Associée Gérante Cabinet d'Avocat

Paula GARBONI SELARLU en collaboration avec Me Neïla HIDRI

Prestation de serment :

4 novembre 2002

Domaines d'activités : Droit pénal général, Droit pénal des affaires, Droit commercial, Droit des étrangers

Intervenante EFB - Droit pénal

Référente en droit pénal et

permanences droit des étrangers

Coordonnées

Paula Garboni

52, Avenue de la Grande Armée

75017 Paris

www.cabinetavocatgarboni.com



Fabien Ndoumou

Mes chers confrères,

Vous êtes très nombreux à soutenir ma candidature. Votre confiance m'honore et m'oblige. Les 2 565 suffrages que vous m'avez accordés en 2014 m'ont en effet placé à 11 voix seulement du dernier élu, ce qui a renforcé encore ma volonté de servir notre institution.

Le temps consacré depuis ma première campagne électorale, en 2009, témoigne d'ailleurs de mon engagement. Il a été bénéfique à bien des égards :

Bénéfique parce qu'il m'a permis de rencontrer nombre d'entre vous, de connaître en profondeur vos difficultés quel que soit votre mode d'exercice et de tisser des liens d'amitié solides.

Bénéfique parce que certaines idées de mes précédentes campagnes ont prospéré : le transfert du campus à l'EFB avec 25% de dépense en moins, l'exonération des charges ordinaires pour nos confrères dont le chiffre d'affaires est inférieur à 36 000 € et mon combat pour une juste indemnisation des GAV et permanences pénales, ainsi que la valorisation de l'UV.

Bénéfique enfin parce qu'aux dernières élections du bâtonnier, l'une de mes communications de campagne de 2014 sur la limite d'ancienneté des avocats appelés à effectuer les comparutions immédiates a fait l'objet d'un large débat.

Ce sont ces moments de bonheur utile qui m'incitent à me présenter de nouveau à vos suffrages. Mais surtout, il s'agit pour moi de travailler à l'amélioration de votre quotidien sous la direction du bâtonnier et de la vice-bâtonnière. Plusieurs réformes s'imposent en effet :

- la responsabilité civile professionnelle selon le chiffre d'affaires et l'instauration d'un système *bonus malus*.
 - la réforme de la saisine de la commission de déontologie, avec dépôt d'une consignation préalable exemptée aux seuls avocats.
 - le contrôle effectif du statut de collaborateur.
 - la contestation d'honoraires, décision de Monsieur le Bâtonnier, exécutoire à hauteur de 5 000 €
 - une meilleure prise en charge des mineurs, qui ne sont pas des justiciables comme tous les autres. L'Ordre doit y veiller, surtout en ces temps d'afflux importants de mineurs isolés.
- Cette liste n'est pas exhaustive !

Je m'engage dès lors à être un élu de proximité, pour vous écouter, vous aider au quotidien et travailler pour une profession respectée.

Ma seule volonté est de me rendre utile.

CV

Docteur en droit Paris I Sorbonne
Diplômé Paris V, EFB, ESSEC (L.N)
Ancien collaborateur AURENCHÉ,
Schmidt & Teyssier
Membre Antenne des mineurs,
AFDD, AACM, PRSF

Coordonnées

Fabien Ndoumou
30, rue de Saint-Pétersbourg
75008 Paris
Tél. : 01 42 93 78 48
ndoumou2@yahoo.fr



Pierre Hoffman

Mes chers confrères,

Engagé sur le terrain depuis de nombreuses années, je suis **membre du collectif «SOS COLLABORATEURS»** de l'Union des Jeunes Avocats de Paris, service bénévole et anonyme qui apporte aide et assistance aux confrères rencontrant des difficultés avec leurs cabinets.

En assistant des collaborateurs devant les commissions de conciliation, le Bâtonnier et/ou la Cour d'Appel de Paris, j'ai pu, à de trop nombreuses occasions, accompagner des consœurs confrontées à la rupture brutale de leur contrat de collaboration en raison de leur maternité, des confrères qui voyaient leur rétrocession suspendue du jour au lendemain, les mettant dans des situations financières dramatiques, et tant d'autres, dont la collaboration n'avait de libérale que le nom.

C'est fort de cette expérience que je souhaite **porter au sein de l'institution ordinale les propositions militantes de l'UJA** afin de permettre à mes confrères d'exercer pleinement et sans entrave leur activité libérale.

Entrepreneur dans l'âme, je souhaite aussi que les jeunes et moins jeunes avocats puissent **aborder notre profession comme de véritables chefs d'entreprise** et c'est le rôle de l'Ordre de les accompagner dans cette voie.

L'Ordre doit, par exemple, pouvoir se porter caution auprès des banques ou des bailleurs, et garantir l'octroi d'un prêt à taux zéro ou réduit pour soutenir les projets d'installation, de reprise ou d'association des jeunes avocats.

Si vous me faisiez l'honneur de m'élire, j'aurais à cœur de **permettre à tous les confrères de vivre sereinement leur collaboration, de développer leur clientèle personnelle de manière effective, de s'installer ou de s'associer dans les meilleures conditions.**

C'est ainsi, avec autant d'humilité que d'enthousiasme, que je vous présente ma candidature aux prochaines élections du Conseil de l'Ordre.

Les 15 et 16 décembre 2015, votez pour Alexandra PERQUIN et Pierre HOFFMAN, candidats investis par l'UJA de Paris.

CV

Prestation de serment :

26 mars 2003

38 ans, marié, 2 enfants

Collaborateur de Jean-Louis

PELLETIER (2003-2005)

Associé du Cabinet HOFFMAN

spécialisé en propriété intellectuelle

Membre de la Commission Permanente

de l'UJA de PARIS depuis 2011

Vice-Président de l'UJA

de PARIS (2014-2015)

Co-responsable de la Commission

Collaboration de l'UJA de

PARIS (2013-2015)

Membre de l'association

Droit et Procédure

Coordonnées

Pierre Hoffman

26 avenue Kléber

75116 Paris

Tél. : 01 45 00 75 75

phoffman@cabinet-hoffman.com



Benjamin Pitcho

Mes Chers Confrères,

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages lors des prochaines élections au Conseil de l'Ordre. Avocat depuis 10 ans, mon parcours reflète la diversité des modes d'exercice de notre profession ainsi que l'engagement bénévole.

Exerçant à titre individuel, j'ai été collaborateur dans des cabinets de taille réduite comme de grandes structures internationales dédiées au droit des affaires.

Soucieux de la place des avocats dans la société comme de la défense des droits de chacun, j'ai créé la **Clinique Juridique** (lacliniquejuridique.fr) qui permet à des étudiants en droit, sous le contrôle de nos Confrères, de délivrer une information juridique au profit des personnes vulnérables. Cette initiative complète les dispositifs d'accès au droit, et a bénéficié de la reconnaissance de notre Barreau, par l'attribution d'un Trophée Pro Bono en 2014.

Aujourd'hui, je souhaite poursuivre cet engagement avec des idées essentielles auxquelles nous sommes tous attachés.

Notre profession est un témoin et un acteur de toutes nos évolutions sociales. Il nous faut poursuivre notre investissement afin de promouvoir **l'accès au droit pour tous**.

Alors que notre Barreau est traversé de grandes interrogations sur son avenir, il nous faut ainsi prolonger cette même solidarité au bénéfice de tous. Ayant connu les doutes de la collaboration et les aléas de l'installation, je souhaite défendre nos Confrères qui, s'ils aiment la profession, réfléchissent à s'en détourner en raison des difficultés qu'ils affrontent.

C'est pourquoi nous devons réussir la conquête de nouveaux marchés. **L'entrepreneuriat** doit être un état d'esprit qui nous anime à chaque étape de notre vie professionnelle. Nous pouvons réussir à accompagner ces évolutions tout en préservant notre déontologie, véritable colonne vertébrale de la profession.

Enfin, **la formation** de nos futurs Confrères doit répondre à ces nouveaux défis afin de consolider davantage encore notre place dans la Cité.

Voici les valeurs que je souhaite mettre au service de l'Ordre et de vous tous. Conscient de l'ampleur de cette responsabilité, je serai fier d'assurer les fonctions que vous voudrez bien me confier.

Votre bien dévoué,

Benjamin Pitcho

CV

MS ESSEC 1999

Prestation de serment : 2003

Docteur en droit privé

Exercice individuel depuis 2005

Fondateur et Président de la

Clinique Juridique Saint-Denis

Trophée Pro Bono 2014

Coordonnées

Benjamin Pitcho

3, rue Logelbach

75017 Paris

Tél. : 01 44 15 75 00

contact@benjaminpitcho.fr

www.benjaminpitcho.fr

@BenjaminPitcho



Arnaud Gris

Mes chers Confrères,

Il est des moments importants dans la vie d'un avocat : la prestation de serment, les premiers mois d'une collaboration, la première plaidoirie, les conseils précieux d'un Patron qui vous apprend bien plus que l'exercice du Droit, l'installation.

Aujourd'hui, je présente ma candidature à vos suffrages et c'est un nouveau moment important.

Ancien Secrétaire de la Conférence, installé depuis 5 ans, je connais nos difficultés, nos prises avec l'administration, les difficultés à recouvrer nos honoraires, la crainte des évolutions.

Je travaillerai à la résolution concrète de vos problèmes, je les connais et j'ai dû en surmonter certains.

Je connais nos interminables journées, compliquées par les atteintes à nos règles déontologiques.

Déontologie sur laquelle je suis toujours resté ferme, parfois à mon détriment.

Parents de deux enfants, mon épouse et moi connaissons la difficulté de concilier nos vies professionnelle et personnelle.

J'ai conscience de ma jeune expérience ; j'ai aussi le sentiment de devoir envers notre profession.

Depuis quelques années, je réfléchis à ces difficultés qui nous assaillent et entravent notre volonté de servir au mieux nos clients qui attendent, à juste titre, beaucoup de nous.

Il nous faut conserver les valeurs qui font de nous cette profession honorable et respectable.

Mais il nous faut aussi évoluer, ou même parfois lutter avec la transformation d'une société rapide, exigeante, qui ne laisse plus guère de place à la réflexion, la mesure, la sagesse, la tempérance.

A mon sens, il serait simple de réaffirmer notre définitif attachement à nos valeurs intemporelles.

Il faut le vouloir.

Il serait aussi simple d'aborder les problèmes de modernisation de manière franche, technologique, et réaliste.

Je le ferai pour vous.

J'aime la vie du Barreau et je pense que ma génération peut, dès aujourd'hui, apporter à toutes et tous, si ce n'est la sagesse d'une longue expérience que je n'ai pas, des solutions concrètes, une énergie, une modernité.

Je compte sur vous les 15 et 16 décembre pour faire valoir ces convictions, au service de tous.

Votre bien dévoué.

CV

40 ans

Marié (à un Confrère), 2 enfants

Prestation de serment : 2005

Ancien Secrétaire de la

Conférence Promotion 2007

Chargé d'enseignement à l'EFB

Membre d'AVOSIAL

Activité dominante Droit social

Coordonnées

Arnaud Gris

43 rue Laffitte

75009 Paris

Tél. : 01 53 34 82 28

contact@arnaudgris.fr

<http://mco2015.arnaudgris.fr>

@arnaudgris

[Facebook.com/arnaud.gris.5](https://www.facebook.com/arnaud.gris.5)



Caroline de Puységur

Mes Chers consœurs, Mes Chers confrères,

Pendant près de 20 ans, j'ai exercé les fonctions de responsable juridique au sein d'un groupe international. Je connais les attentes de l'entreprise à l'égard de notre profession et la nécessaire complémentarité entre l'avocat et le juriste.

Puis j'ai rejoint le barreau de Paris en 2007, pour exercer tant en conseil qu'en contentieux, au sein d'une structure individuelle en cabinet groupé.

Cette double expérience m'a fait prendre conscience de la nécessité de réexaminer la place de l'avocat en entreprise, pour développer de nouveaux marchés pour notre profession et étendre son influence.

Je me suis spécialisée en droit immobilier et suis membre de l'A.A.M.T.I. Dès 2008, j'ai adhéré à l'ACE et suis devenue présidente de la commission « droit immobilier » et membre du bureau national en 2012. J'ai organisé dans ce cadre de nombreuses formations, participé au CNB et à l'UNAPL à la représentation de notre profession sur le dossier de l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées et négocié des partenariats avec des cabinets d'audit technique pour faciliter les démarches des cabinets.

Je souhaite aujourd'hui aller plus loin et me présenter à l'ordre pour contribuer à :

Un barreau innovant

- Défendre l'attractivité de notre métier pour encourager les jeunes avocats qui, trop souvent, finissent par se tourner vers d'autres métiers.
- Proposer des cycles de formation pour que tous se familiarisent rapidement avec les outils digitaux de communication et bénéficient d'un positionnement compétitif.
- Entreprendre des actions de lobbying destinées à rappeler le rôle essentiel de notre déontologie dans la préservation des droits du justiciable.

Un barreau entrepreneurial

- Encourager nos confrères à élargir le périmètre de leurs missions pour présenter une offre globale et à haute valeur ajoutée.
- Développer une véritable relation « client », au-delà du suivi du dossier ayant créé la mise en relation.
- Accompagner les avocats depuis leur installation jusqu'à la transmission de leur structure par un cycle de formations tourné vers le *management*.

Un barreau humain

- Renforcer le lien entre l'Ordre et ses membres par des échanges réguliers et de proximité
- Instaurer un dialogue de qualité avec les magistrats.

Pour une profession innovante et conquérante : le droit est partout, les avocats aussi !

CV

*Maîtrise en droit mention carrières judiciaires - Paris II - Master 2 droit du patrimoine immobilier - Paris I - Mariée - 2 enfants
Candidate investie par l'ACE*

Coordonnées

Caroline de Puységur

www.carolinedepuysegur.com

cdepuysegur@puysegur-avocats.fr



Barthélemy Lemiale

Soyons fiers de participer à un Ordre en mouvement

Anticipation / Conviction / Prospective

Pour un *affectio societatis* Ordinal

Nous les avocats, sommes **associés à notre Ordre, à la société et à notre temps**. Ce lien immuable qui caractérise la singularité de notre métier, doit être soutenu par l'ensemble de notre barreau car s'il garantit notre unité, il déploie ses effets sur les libertés fondamentales de nos concitoyens.

Chères Consœurs et Chers Confrères,

Avocat entrepreneur qui se penche sur le devenir de l'avocat au sein de la Commission Prospective du CNB,

Mes convictions ont été forgées auprès de confrères et consœurs que je porte en estime et qui m'ont donné la vocation de servir l'intérêt général.

Mes propositions sont le reflet maîtrisé des nombreux souhaits que vous m'avez partagés.

C'est la dignité et l'avenir de notre métier que je souhaite promouvoir et défendre.

« L'avenir sera fait des outils que nous aurons créés »

Devise du Grand Palais, Paris est place internationale du droit et a démontré son **unité face aux multiples atteintes** portées contre notre profession.

Agir avec les moyens de son temps est-il une fatalité ? **Les chantiers ne manquent pas** : maintien de Paris en tant que Place de Droit et conquêtes de nouveaux marchés, égalité Femme/Homme et promotion de la diversité, protection des confrères en difficulté, « uberisation » du droit,...

Les nouvelles technologies s'inscriront **dans la continuité de nos valeurs essentielles** dès lors que nous inventerons les outils qui nous conviennent et qui garantissent :

Transparence : **Ouvrons les portes** de notre barreau et rendons publiques les délibérations qui comptent !

Participation : Suscitons davantage la **participation** des avocats sur les questions essentielles de notre Ordre !

Solidarité : Partage des idées comme des ressources, à la disposition de tous les avocats, par un **Ordre à l'écoute de nos besoins**.

Retrouvons-nous et partageons ensemble mes propositions concrètes:

www.barthelemy-lemiale.com

Votre bien dévoué.

CV

Marié, 37 ans

Activité dominante :

Contentieux d'affaires et droit pénal des affaires

Associé, fondateur du cabinet

Valmy Avocats (depuis 2012)

Expert, Commission

Prospective du CNB

Collaborateur de Jean-Yves Dupeux,

cabinet Lussan (2007-2012)

Président de l'association des

juristes de droit international

Paris-II (2004-2009)

Coordonnées

Barthélemy Lemiale

22, rue de Douai

75009 Paris

barthelemy.lemiale@valmy-avocats.com

@b_lemiale



Thierry Tonnellier

Plaidoyer pour un Barreau entrepreneurial et solidaire.

Ancien membre du Conseil National des Barreaux, j'ai défendu notre profession avec acharnement et entêtement. J'ai aussi pris conscience que la sous-représentation des petites et moyennes structures et des collaborateurs était à l'origine de l'absence de changements en leur faveur.

En réponse à ce constat, j'ai fondé le Syndicat de Défense des Avocats pour défendre notre profession et principalement ceux qui éléction après éléction se désolent de voir leur situation se dégrader.

Si vous me faites l'honneur de vous représenter au Conseil de l'Ordre, je porterai votre voix et veillerai sans compromis à la défense de vos intérêts.

Vous attendez des solutions, je m'engage à m'investir pour obtenir :

1. Réduction des charges pour tous et la limitation à 25 % des prélèvements sociaux et fiscaux pour les collaborateurs ayant une rétrocession inférieure à 2740 euros HT par mois.
2. Création d'une protection « perte de collaboration » mutualisée au plan national.
3. Lutte acharnée contre TOUS les braconniers du droit.
4. Création d'un médiateur de l'Ordre pour assister les confrères en difficulté avec le RSI, l'URSSAF et la CNBF.
5. Création d'un service de l'Ordre pour aider les Confrères à recouvrer rapidement leurs créances clients et simplification de la taxation d'honoraires.
6. Lutte contre la réforme de la Chancellerie permettant à des médiateurs non avocat d'être rémunérés au titre de l'aide juridictionnelle.
7. Régulation du nombre d'inscription des nouveaux Confrères au tableau en fonction de l'activité du Barreau.
8. Création d'un label « égalité homme femme » pour les Cabinets.
9. Autorisation de cumuler l'AJ avec les sommes de l'assurance protection juridique.
10. L'avocat commis d'office pourra assurer la défense de son client pendant toute la procédure.
11. Garantie d'une retraite de base décente pour tous après 15 ans d'exercice de la profession.
12. Différenciation du tarif d'assurance RCP en fonction du chiffre d'affaires.

Ensemble et unis nous pouvons défendre la profession, faire aboutir ces 12 propositions, promouvoir un Ordre plus transparent et représentatif de la diversité de notre barreau.

Merci pour vos votes,

CV

*Ancien Membre du CNB (2012-2014)
Président du Syndicat de
Défense des Avocats
Enseignant Chercheur à
l'Université PARIS 2
Officier de réserve de
l'Armée Française*

Coordonnées

Thierry Tonnellier
38 avenue de la Grande Armée
75017 Paris
Tél. : 01 85 08 80 00
thierry.tonnellier
@utopia-avocats.com
Facebook :
Thierry Tonnellier candidat



Anaïs Visscher

Mes Chers Confrères,

J'ai l'honneur d'être candidate, aux côtés de Guillaume Grèze, à l'élection des membres du Conseil de l'Ordre pour le syndicat des avocats de France (SAF).

Nous exprimerons au Conseil de l'Ordre une voix moderne et concrète, fidèle aux positions que nous défendons ouvertement :

Pour un Barreau transparent et proche des confrères :

Je m'engage à soutenir toute réforme du Conseil de l'Ordre ayant pour objectif la publicité des débats et la transparence de son fonctionnement (retransmission des séances, publication de tous les éléments du budget).

Par ailleurs, les confrères qui le souhaitent doivent pouvoir participer directement à la vie de notre Ordre (création d'un droit d'interpellation, ouverture des commissions aux avocats du Barreau...).

Pour un Barreau solidaire :

En accord avec les valeurs du SAF, je défendrai un Barreau solidaire qui protège les collaborateurs, un Barreau présent auprès des confrères en difficulté.

Je m'engage ainsi à soutenir et à proposer toute mesure qui permettrait de développer le recours à l'assurance perte de collaboration et un meilleur soutien des confrères en période d'installation.

Pour un Barreau tourné vers l'avenir :

Tout en préservant nos principes, il est impératif que notre Barreau se modernise et s'adapte à une société en pleine mutation.

Ainsi, si la lutte contre les braconniers du droit est indispensable, il est urgent, tout en préservant la déontologie de notre profession, de créer une véritable plateforme internet au service du justiciable afin que le recours à l'avocat devienne un réflexe même sur le web. Le travail entamé sur ce terrain par le CNB doit être complété par une action du Barreau de Paris.

Enfin, le SAF a été au cœur du mouvement sur la réforme de l'aide juridictionnelle. Il a été force de contestation mais aussi de proposition. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que les engagements de la Chancellerie sont insuffisants et nous nous engageons, auprès de notre bâtonnier et de notre vice-bâtonnière, à continuer ce combat au sein du Conseil.

CV

Prestation de serment :

3 novembre 2011

Membre du Syndicat des Avocats de France (SAF)

Activité dominante :

droit des étrangers

1 enfant

Coordonnées

Anaïs Visscher

72, bd Malesherbes

75008 Paris

Tél. : 06 65 53 92 59

Fax : 01 53 01 06 38

anaïs.visscher.avocat@gmail.com



AVOCATS
BARREAU
• PARIS

LE BULLETIN
DU BARREAU
DE PARIS

Bulletin spécial
déclarations
des candidats
15 et 16 décembre 2015

ÉLECTIONS
D'UN TIERS
DES MEMBRES
DU CONSEIL
DE L'ORDRE
POUR LES ANNÉES
2016 À 2018



11, place Dauphine
75053 Paris cedex 01

www.avocatparis.org

Directeur de la publication
Pierre-Olivier SUR, Bâtonnier de l'Ordre

Conception graphique
Direction de la communication / Wahaus®

Impression
BB Créations (France)

Novembre 2015